

Espaces NATURELS

24

Revue des professionnels des espaces naturels

La nature pour métier

Au-delà des mythes...

Réalités



Photo de couverture: Un audionaturaliste attaqué par des sternes arctiques. © Helligo-Van Ingen

3 ÉDITO Profils et compétences.
4 L'ACTU

10 DES MOTS POUR LE DIRE
Caractère des territoires.

DOSSIER **La nature pour métier**

Au-delà des mythes... Réalités

- 11** Une porte étroite.
- 12** Les métiers que l'on n'attendait pas.
- 14** Professionnels de la nature, ce qui a changé.
- 16** Une réalité qu'ils ne soupçonnaient pas. Notre pouvoir ? Souplesse, information, conviction.
- 17** Armés pour faire face aux conflits.
- 18** Minimiser les risques. Mon rôle ? Représentation et médiation.
- 19** Être capable de consignes strictes.
- 20** Travailler à l'urbanisme durable. Surfer sur la polyvalence.
- 21** L'isolement: le lot quotidien.
- 22** Le répertoire des métiers, pour quoi faire ?
- 23** Un outil de management, une aide au recrutement.
- 24** Et si les pros formaient des pros ? Formation initiale/emploi, l'équation difficile ?
- 25** La mobilité, atout maître.
- 26** Travailler dans un espace naturel. À quel prix ?
- 27** Mon beau miroir... Suis-je un vrai professionnel ? Trois questions pour évoluer.

11

Dossier
Travailler
au service
de la
nature.



© Pascal Saulay - PN Écrins

© JM. Cugnasse



30

Vautours
et charniers

Ont-ils changé
de comportement ?

Les propositions de sujets d'articles à traiter dans la revue sont à adresser à : comite.editorial@espaces-naturels.fr

ÉTUDES • RECHERCHES

28 Campagnol terrestre. Des méthodes alternatives à l'éradication chimique ?

GESTION PATRIMONIALE

- 30** Vautours et charniers, changement de régime.
- 31** Pris dans les rets ... administratives, économiques et sociales.

DROIT • POLICE DE LA NATURE

32 Préjudice environnemental: un nouvel outil juridique mais...

MÉTHODES • TECHNIQUES

33 Construire une barrière électrique pour protéger les troupeaux.

PÉDAGOGIE • ANIMATION

35 L'espace Glacialis, on peut toucher !

AMÉNAGEMENT • DÉVELOPPEMENT • TERRITOIRE

37 Évaluer la valeur économique de la qualité environnementale.

AILLEURS

39 Les petits pas du géant. L'Irlande du Nord en marche vers le tourisme durable.

41 LECTEUR PENSEUR

42 PARUTIONS

43 L'AGENDA



35

Glacialis
Un musée pour
comprendre les glaciers



© P. Follet - PN Varoise



IAN JARDINE

PRÉSIDENT D'EUROSITE
ET DIRECTEUR
DU SCOTTISH
NATURAL HERITAGE.

L'ATELIER

technique des espaces naturels

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Yves Vérilhac

COMITÉ ÉDITORIAL

Coordination : Michelle Sabatier
• Secrétariat : Gwénaëlle Arons
• Rubriques : *Actualités* Marc Maury, Mouna Abkari, Laurence Boussand • *Études, Recherches* Emmanuel Michau • *Gestion patrimoniale* Valérie Fiers, Hélène Michaud, Nathalie Berger • *Accueil, Fréquentation* Anne Vourc'h • *Pédagogie, Animation* Nicolas Gérardin • *Management, Métiers* Monique Fabbro, Véronique Petit-Uzac • *Droit, Police de la nature* Louis-Gérard d'Escrienne, Hélène Triplette • *Méthodes, Techniques* Bernard Commandré, Patrice Hirbec • *Initiatives, Partenaires* Cécile Birard, Bruno Mounier, Thierry Mougey • *Aménagement, Développement, Territoire* Jean-Claude Bonnafé, Arnaud Callec • *Ailleurs* Christian Perennou.

RÉDACTION

Directrice de la rédaction : Michelle Sabatier
Rédactrice en chef : Moune Poli
• Rédactrice graphiste : Camille Prosperi • Assistante graphiste : Vanina Bellini • Rédaction : Moune Poli • Joël Demasson • Correctrice : Magali Flori
Mediaterra Route Royale
20600 Bastia
Mél : espaces-naturels@mediaterra.fr
Tél. : 04 95 31 12 21

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Mediaterra Laetizia Giampietri
Route Royale - 20600 Bastia
Tél. : 04 95 31 12 21

ÉDITEUR Aten

Atelier technique
des espaces naturels
Ensam - 2 place Viala
34060 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 04 30 30

IMPRESSION

Imprimerie Chirat
744, rue de Sainte-Colombe
42540 Saint-Just-la-Pendue

>>> Mél :
ian.jardine@snh.gov.uk

UN GESTIONNAIRE
DE SITE QUI SE
FOCALISE SUR
« SON » SITE SANS
SAVOIR CE QUE FONT
LES AUTRES SE
CANTONNE EN UN
ÉTROIT REGISTRE.

GAVARNIE (65),
FORMATION ATEN
(MAI 2008).

Profils et compétences

La gestion des compétences constitue un véritable enjeu qu'en Écosse, d'ailleurs, nous avons négligé ces vingt dernières années ; avant de réaliser récemment combien nous faisons erreur.

En effet, si la gestion des sites naturels nécessite des compétences et connaissances spécifiques, elle réclame aussi une ouverture vers d'autres savoirs. Il est important, par exemple, que les gestionnaires de nature soient familiers avec les professions qui œuvrent dans les mêmes espaces, tels les forestiers, les agriculteurs voire les personnels de l'industrie de l'eau. Certes, nos gestionnaires ont besoin de maîtriser l'écologie et l'histoire naturelle. Pour conserver, gérer, conduire le changement, ils doivent pouvoir identifier la richesse des sites et connaître l'équilibre du système. Mais cela ne saurait être suffisant.

Le suivi et l'enregistrement de ces connaissances, par exemple, apparaissent peut-être comme quelque chose de fastidieux, mais c'est une plus-value énorme, qui implique à son tour d'autres savoir-faire.

De plus en plus indispensables, aussi, les compétences en matière de communication. Installez des tables d'interprétation, publiez autant de dépliants que vous le souhaitez, leur impact sera infime hors d'un professionnalisme impliquant l'individu dans une relation individuelle enthousiaste.

Dans un domaine proche, ajoutons également les compétences en matière de diplomatie et de négociation. Et, toujours dans ma « liste des courses » : la conduite de projet.

Autrefois, nous avions une approche plus décontractée de l'organisation du travail. Je crains que cela n'ait pas servi notre crédibilité et j'ai peur que nous ayons gaspillé de l'argent. Aujourd'hui, lorsqu'un nouveau projet se dessine, nous nous appuyons sur des techniques de management reconnues assurant au mieux son succès et l'utilisation des ressources.

Enfin, l'un des défis (et l'une des joies) du travail avec la nature repose sur le fait que rien n'est jamais fixé. Habitats et espèces changent et se déplacent (en dépit de la loi !). Nous devons décider comment nous voulons influencer sur cette évolution, pourquoi et si c'est bien de le faire, et quels résultats nous en attendons.

Tout ceci nous conduit à conclure : le travail en réseau et la collaboration doivent être encouragés. Un gestionnaire de site qui se focalise sur « son » site sans savoir ce que font les autres, ou comment ils s'adaptent aux conditions du changement, se cantonne en un étroit registre.

L'ampleur du challenge que les gestionnaires de la nature affrontent aujourd'hui est considérable : leurs résultats dépendront de la manière dont ils se sentent soutenus et de leur capacité à rendre prioritaires les besoins en développement professionnel et en formation. Les résultats toucheront autant les individus que les organisations et les communautés rurales. Toutes choses hautement significatives en matière sociale et économique. ■



© Olivier Grosselet et Guy Derivaz

RÉSEAU Les parcs se regroupent pour la Méditerranée.

Un groupe de travail Méditerranée a été mis en place en juin dernier au sein des parcs naturels régionaux de France. Il concerne également les conseils régionaux adhérents à la fédération. Cherchant à positionner le réseau des parcs parmi les acteurs de la grande ouverture vers la Méditerranée, il tentera notamment de participer à la création d'un réseau des aires protégées de la Méditerranée (des travaux sont menés avec les partenaires italiens et espagnols et le bureau de l'Union mondiale de protection de la nature pour la Méditerranée).

>>> priccobini@parcs-naturels-regionaux.fr

DROIT Un nouveau code du travail.

Depuis le 1^{er} mai, ce nouveau code du travail est en vigueur. Plus léger, il est censé être plus lisible pour l'utilisateur. Il comporte ainsi huit parties (la formation est traitée dans la partie 6), actualisées en fonction des textes récents. Pour les habitués de l'ancien code, le site du ministère du Travail propose un petit logiciel permettant de retrouver les correspondances entre l'ancien et le nouveau code. >>> www.travail-solidarite.gouv.fr/dossiers/travail/recodification-du-code-du-travail/outils-pour-s-approprier-nouveau-code/outil-codacod-v2-.html

Petite annonce

Recherche lapins de garenne

Le syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche recherche des lapins de garenne sauvages (lapins de reprise) pour son programme de préservation de l'aigle de Bonelli. La capture peut se faire jusqu'en février. La gratuité sera appréciée... Si vous en avez trop, contactez Denis Doublet au 04 75 98 77 31 ou 06 34 50 64 04. ■
>>> d.doublet@gorgesdelardeche.fr



SCIENCE Le cycle des marées pourrait amplifier l'élévation du niveau des mers

Les études menées depuis 1993 confirment une augmentation de 3,2 cm du niveau des océans : le réchauffement climatique provoque une dilatation des mers. Pour évaluer la contribution à cette hausse du cycle des marées, une équipe internationale, coordonnée par

des chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), travaille à partir des images satellite obtenues entre 1986 et 2006. Ils ont mesuré l'implication d'un cycle bidécennal de marées (pendant 9,3 ans, le niveau des marées augmente de 3% puis diminue d'autant les 9,3 années suivantes) pour en déduire des scénarios à l'échelle de la planète. D'après leur analyse, l'augmentation de 3% de l'amplitude des marées sur la côte de la Guyane française, ainsi que sur l'ensemble des 1500 km de côte du plateau des Guyanes, a provoqué une érosion du littoral de plus de 100 m pendant les dix premières années du cycle. Sur certaines côtes réputées pour l'amplitude specta-



© Christophe Probst - IRD

Mangroves guyanaises. Ce littoral forestier subit des phénomènes d'envasement et d'érosion. Ici, pointe Béhague.

culaire de leurs marées, comme la baie du mont Saint-Michel, ce phénomène devrait, au cours de la prochaine décennie, contribuer beaucoup plus à l'élévation du niveau des pleines mers que le seul réchauffement climatique (plus de 50 cm), soit vingt fois plus que la montée des eaux liée à l'expansion thermique de l'océan. Lors de la seconde phase du cycle, il pourrait ensuite la compenser de manière significative. ■

Nicolas Gratiot >>> nicolas.gratiot@ird.fr

FINANCES Une assistance aux projets Life +

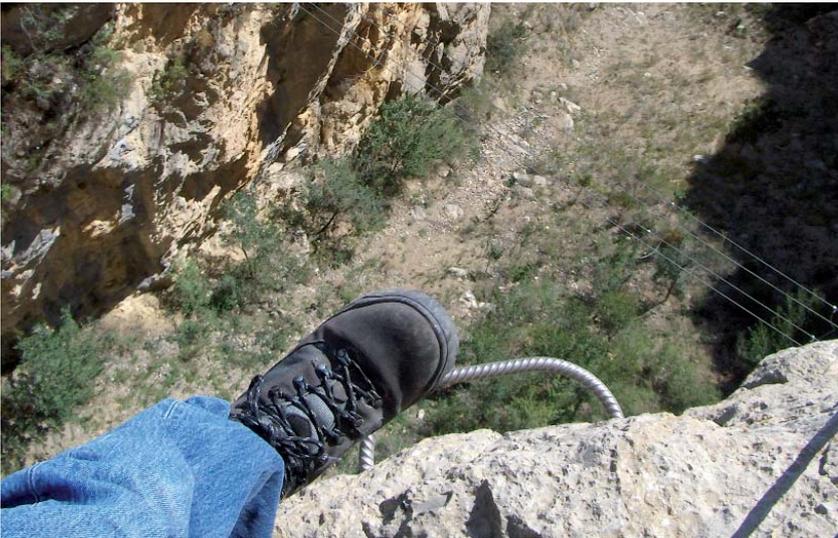
Mandaté par le ministère en charge de l'écologie, le cabinet Enviropea assure une mission d'assistance aux porteurs de projet français pour Life +. Cette mission inclut la préparation des projets et des propositions sous la forme de deux journées d'assistance des experts d'Enviropea ; l'organisation de réunions d'information ou d'ateliers d'écriture ; la révision des dossiers avant leur transmission à la Commission européenne. L'intervention des experts est prise en charge par le ministère. Pour mobiliser cette assistance, les porteurs de projet doivent faire parvenir une note présentant leur projet (contexte, objectifs, actions, résultats attendus, actions de diffusion, partenariat, financement prévisionnel, planning) à l'adresse mél suivante : lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr. Sur la base de cette note, le point de contact national Life + décidera de l'activation de la mission d'assistance. ■

>>> Enviropea : 01 42 93 21 96



MANAGEMENT Des axes de progrès pour la sécurité des agents en montagne

Afin de réduire le risque d'accident des agents de terrain en montagne, un groupe de travail composé de professionnels de parcs nationaux, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, des réserves naturelles et de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques a travaillé sur les axes de progrès possibles. Dans son rapport final, le groupe fait état de préconisations



© André Léchigero

Les stages « sécurité », comme ici à la Motte du Caire (04), permettent aux agents d'acquérir des réflexes dans la prévention des risques.

en matière de formation (initiale et mise à niveau), d'équipement et de management. La formation, socle d'une culture partagée pour acquérir le geste professionnel, devrait être soutenue par un tuteur ; elle revêt en effet le caractère essentiel pour dispenser l'expérience et la connaissance du terrain. Les équipements se renouvelant sans cesse et se perfectionnant, une veille s'avère nécessaire. On retiendra, par ailleurs, qu'il convient de se pencher sur la différenciation entre équipements collectifs et individuels : les liaisons radios étant des équipements collectifs tandis que les vêtements doivent être individuels. Une attention a également été portée sur le management des personnels et des équipes. Le groupe préconise ainsi que le livret d'accueil du salarié contienne une note de cadrage pour la gestion des équipements et des radios ; le planning et l'organisation des missions (mission de travail isolé, opérations collectives) ; une cartographie des zones d'ombre radio et téléphone.

Le suivi médical des agents étant indispensable, il demande aux différents organismes gestionnaires de rechercher une mutualisation, par exemple pour les psychologues. Du reste, les directeurs de ressources humaines devront se pencher sur la conservation de la mémoire des incidents et accidents relatifs aux risques professionnels en tenant compte des conditions météorologiques et des saisons. Pour ce faire, il serait souhaitable que les organismes instituent un temps de parole sur les problèmes rencontrés relatifs au bon déroulement des opérations. Le groupe insiste par ailleurs pour que soit prise en compte la sécurité relative aux personnels précaires. La démarche est répliquable dans tous les autres milieux. ■ Bernard Commandré - Aten

>>> bernard.commandre@espaces-naturels.fr

POLITIQUES PUBLIQUES

Préparation des forêts françaises au changement climatique.

Un rapport (mars 2008) émanant du ministère en charge de l'écologie dresse un bilan de la gestion des forêts métropolitaines face au changement climatique. Il établit un programme de cinq chantiers prioritaires :

- Biodiversité : adaptation du réseau Natura 2000 au changement climatique
- Risques : déploiement de la prévention des incendies
- Forêts de production : mise en place de mesures incitant financièrement, et dès 2010, au remplacement des peuplements vulnérables
- Recherche : soutien des études par l'Agence nationale pour la recherche
- Gouvernance : création d'un site Internet dédié au plan d'action forêts et changement climatique et à son avancement.

Le chiffre

30,7 millions d'ha.

C'est la superficie totale de la forêt en France en 2005-2006, dont 15 millions d'hectares de forêt de production, à savoir une forêt dans laquelle l'exploitation du bois est possible (sans considération de rentabilité économique) et compatible avec d'autres fonctions.

1,5 million d'hectares appartient aux domaines ; 2,5 millions d'hectares aux collectivités territoriales et 11,7 millions au privé. 3,9 millions d'hectares se situent à une altitude de plus de 1 000 m.

L'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture définit ainsi la forêt : un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des essences

forestières capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 m à maturité *in situ*, un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur d'au moins 20 m. ■
>>> www.ifn.fr/spip/



© MT - Phovoïr

Coupe de bois dans une forêt de production.

FORMATION Étudier à

distance. Le ministère de l'Agriculture et de la pêche propose des enseignements et formations à distance en vue de l'obtention de diplômes tels que le brevet d'enseignement professionnel agricole, le brevet de technicien supérieur agricole, la préparation à divers concours de la fonction publique... Ces formations s'appuient sur l'envoi de livrets de cours, CD, de devoirs et de leurs corrigés. >>> CNPR - ENESAD, site de Marmilhat • <http://www.cnpr.fr>

INDICATEURS Un tableau de bord pour les aires marines.

L'Agence des aires marines et l'Ifremer mettent au point un tableau de bord qui doit permettre de dresser l'état des lieux et d'effectuer un suivi des 11 000 000 km² qui constituent le domaine maritime français. Trois entrées thématiques sont prévues : les écosystèmes, le patrimoine naturel et les usages. Les chercheurs et experts devront définir ensemble les données à collecter, choisir des indicateurs écologiques et socio-économiques adaptés au contexte national et cohérents avec les obligations de la France au plan international. >>> olivier.brosseau@aires-marines.fr

CONSERVATION Deuxième plus grand inventaire du vivant.

Le parc du Mercantour et le Parco Alpi marittime, situés entre massifs alpins et Méditerranée, lancent un recensement biologique généralisé sur leur territoire commun, premier du genre en Europe. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme Edit (*European distributed institute of taxonomy*), va mobiliser des scientifiques de toute l'Europe. >>> http://www.actu-environnement.com/ae/news/inventaire_mercantour_biodiversite_5282.php4

Grenelle de l'environnement**Qu'est-ce qui se trame ?**

Les acteurs du « Grenelle » de l'environnement réfléchissent à la mise en place d'une « trame verte et bleue ». Mais pourquoi avoir choisi ce terme plutôt que celui de « réseau écologique » ? Résultats de l'enquête...

Plusieurs raisons à cela. La première est sémantique. Le terme est plus « léger », plus « sympathique ». Il touche un registre totalement étranger à une approche de type réglementaire. Par ailleurs, derrière les mots, il y a à la fois du sens, des émotions, de l'histoire, du ressenti...

En fait, le terme « trame verte et bleue » se démarque d'autres terminologies, plus classiques au niveau international, tels les « réseaux écologiques » ou encore les « corridors ». La notion de « trame verte et bleue » induit que l'on ne se contente pas de copier des solutions existant dans d'autres pays.

On notera aussi que, pour les organisations professionnelles agricoles (OPA), le terme de « réseau » renvoie au réseau Natura 2000. Or, cette référence n'est pas 100 % positive. Certaines réunions « animées » auxquelles participaient des représentants d'OPA, pourtant réputés pour leur ouverture personnelle aux questions environnementales, en témoignent.

Quant à France nature environnement, elle souligne l'importance de bien préciser : « un corridor : entre quoi et quoi ? » Par ailleurs, résume-t-on les zones nodales aux seuls espaces naturels protégés ou est-ce plus large ? Il s'avère, justement, que les uns et les autres n'ont pas spontanément la même réponse à ces questions.

La France se donne deux ans pour définir par la concertation le cadre général, notamment législatif, de la trame verte et bleue. Elle vise l'élaboration d'une cartographie nationale à l'échelle du 1/500 000^e des continuités et discontinuités et parallèlement d'une cartographie dans chaque région entre 2009 et 2012, à l'échelle du 1/100 000^e. Ces trames vertes et bleues locales seraient pilotées par les régions, en association avec

l'État et les autres collectivités locales et en concertation avec les acteurs de terrain. La concertation s'effectue autour des modalités contractuelles, réglementaires (notamment l'inscription dans les documents d'urbanisme) et incitatives. Il s'agit également de rendre la trame verte et bleue opposable aux grandes infrastructures, que le service environnemental soit rémunéré et que l'on assiste à la mise en œuvre du réseau paneuropéen dans la perspective de l'adaptation au changement climatique. ■ Michelle Sabatier



© MT - Phovoir

POLITIQUES PUBLIQUES Les parcs naturels régionaux expérimentent les objectifs du Grenelle.

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, un appel à projets en direction des quarante-cinq parcs naturels régionaux de France a été lancé par le ministère en charge de l'écologie (fin 2007) afin d'en faire des espaces pilotes. Trois thématiques étaient retenues : qualité des paysages périurbains, trame écologique et plans climat. Douze dossiers (quatre par thématique) ont d'ores et déjà été sélectionnés pour leur caractère innovant. Trente-huit parcs sont impliqués (chaque dossier implique de un à treize parcs). Le soutien financier de l'État s'élève à 1,2 million d'euros. La durée des projets est de dix-huit mois maximum. Le réexamen de huit autres dossiers est en cours. ■

>>> Contact : Anne Dorsemaine - Meeddad - Tél. : 01 40 81 77 87



RECHERCHE Agrocarburants, une nouvelle méthodologie pour un bilan écologique

En 2002, une première étude de l'Ademe concluait au bilan positif des agrocarburants de 1^{re} génération en termes d'émission de CO₂ et de gain énergétique. En 2007, des divergences apparaissaient quant aux méthodes d'analyse du cycle de vie et du bilan environnemental des agrocarburants,



© Laurent Mignaux - Météodat

Pour cet exploitant, le colza a double usage : du carburant pour ses moteurs agricoles et du tourteau pour l'alimentation du bétail.

déployés par les différents États, membres de l'Union. C'est pourquoi, en juillet 2007, l'Ademe lançait une étude pour définir la nouvelle méthodologie à appliquer pour la réalisation de ces bilans. Quatre principaux facteurs sont déterminants pour l'évaluation des agrocarburants : le changement d'affectation des sols, la répartition des consommations et des émissions de gaz à effet de serre (GES) entre produits et coproduits, la quantité de N₂O émis à la suite de l'épandage, les émissions de GES et de consommations d'énergie pendant la phase de construction des infrastructures. L'étude analyse la sensibilité de cette nouvelle méthodologie à chacun de ces quatre principaux facteurs.

L'Ademe lance maintenant les études nécessaires pour connaître les bilans des différentes filières d'agrocarburants consommés en France. Les données devraient être disponibles fin 2008. ■ >>> www.ademe.fr

EUROPE L'Ademe et l'Arce roumain coopèrent.

L'Ademe vient de signer un accord pour trois ans avec son homologue roumain de maîtrise de l'énergie : l'Arce. Cette entente porte sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique. Créée en 1991, l'Arce a été la première agence pour la maîtrise de l'énergie dans un pays d'Europe centrale et orientale. Elle vient de prendre la présidence du réseau des agences européennes de maîtrise de l'énergie : le club EnR. L'Ademe entend conforter son partenariat durant la période de la présidence française de l'Union. >>> www2.ademe.fr

Le chiffre

2 000 milliards.

C'est ce que coûterait (en euros) à la planète, chaque année, les conséquences de la destruction de la nature. Ce chiffre résulte d'une étude présentée le 22 mai à Bonn, lors de la 9^e session de la conférence des parties à la convention sur la diversité biologique. Les écosystèmes nous assurent un grand nombre de services : purification de l'air et de l'eau, régulation du climat, fourniture de nourriture, d'abris, de vêtements et médicaments. En général, ils fonctionnent gratuitement. L'étude *The economics of ecosystems and biodiversity* (TEEB) met en évidence que la défragmentation des écosystèmes forestiers et la perte des services qu'ils nous rendent, les disparitions d'espèces animales et végétales, coûteraient 6% du produit national brut mondial. ■

>>> www.mediaterre.org/biodiversite/actu,20080605204642,1.html

Un premier guide du tourisme durable pour l'Ademe, qui a apporté son expertise à un guide du routard : le premier sur ce thème. ■ **Créée en 1992, Orée regroupe entreprises et collectivités** en faveur de l'environnement et du développement durable. De l'expertise à découvrir sur www.oree.org ■ **Le réseau européen de conservation des mares** s'est réuni en mai dernier à Valencia (Espagne), à cette occasion un manifeste a été publié. <http://campus.hesge.ch/epcn>

■ **Une trentaine de parcs naturels régionaux**, sur les 45 que compte le territoire français, sont en révision de leur charte. ■ **Une carte des espaces naturels protégés** en France est éditée par *Terre sauvage*, en partenariat avec l'Ifen, le ministère en charge de l'écologie et le Museum national d'histoire naturelle. Au recto : la carte de France ; au verso : une carte régionale détaillée. Disponible avec le n° 239 de juin 2008, sur commande auprès de *Terre sauvage* : www.terre-sauvage.com



LANDES Les chasseurs apprennent le chant des crapauds.

Une trentaine de zones humides sensibles landaises (plus d'1 % du territoire) sont gérées

par la fédération des chasseurs. Outre l'entretien du foncier, ces chasseurs pratiquent un recensement des espèces: les oiseaux

bien sûr, mais aussi les insectes (papillons, sauterelles et libellules), les batraciens (ils se sont formés sur la reconnaissance des chants des crapauds) et les espèces floristiques. Ils réalisent actuellement une cartographie des habitats.

Incollables sur les techniques d'inventaire, ils sensibilisent les riverains des zones à la protection des habitats et nouent des partenariats avec des associations de protection de l'environnement ou des collectivités territoriales. Intégrés au sein du réseau Aquitaine nature, ils accèdent à un niveau de réflexion régional qui les intéresse d'autant plus qu'ils peuvent échanger avec d'autres professionnels.

Dominique David

>>> domalquierdavid@wanadoo.fr

BRETAGNE Amphibiens et reptiles à l'inventaire.

Le dernier inventaire de ces espèces bretonnes date de 1988. Bretagne vivante et Vivarmor nature ont donc sollicité les naturalistes de Bretagne pour réaliser des prospections de terrain de 2008 à 2011. Un atlas des amphibiens et reptiles de Bretagne devrait voir le jour, de même que des préconisations techniques sur la prise en compte de ces espèces dans les politiques et les procédures d'aménagement du territoire ainsi que dans les plans de gestion. Gaëtan Guyot >>> station-de-baguage@bretagne-vivante.asso.fr



© Féd. des chasseurs des Landes

Une zone humide à Pontonx, Landes, entretenue par les chasseurs.

CAMARGUE/Delta du Gediz en Turquie Mission exploratoire vers un tourisme nature

Juin 2008. Une semaine en Camargue pour des élus et fonctionnaires turcs du delta du Gediz (Turquie) leur a permis d'envisager un « autre » tourisme que l'activité balnéaire qui se développe actuellement sur toutes les côtes turques. Le voyage d'étude s'est déroulé dans le cadre de la coopération décentralisée entre les régions de Paca et d'Izmir, il visait à montrer comment la préservation de la nature pouvait servir de support au développement d'une activité économique. Les représentants turcs se sont montrés intéressés par la visite du parc ornithologique de Pont de Gau, lequel abrite des espèces d'oiseaux sauvages; celle d'une



Turques et Français en visite à Salins-de-Giraud, en Camargue.

© Esra Kartal

manade où un éleveur développe l'agrotourisme; celle encore du sentier ludopédagogique du marais du Vigueirat. Ils ont également rencontré les éco-guides du pays d'Arles. Un deuxième séjour est prévu afin d'approfondir la question. ■ Christian Perennou - Tour du Valat.

VANOISE Un simulateur de vol sur les Alpes

Une sorte de simulateur de vol est dorénavant en place à la maison de la Vanoise à Termignon. Cet outil interactif, qui permet de survoler virtuellement des espaces protégés alpins, a été développé dans le cadre du projet européen de coopération transfrontalière Interreg III B Alpencom en décembre 2007. Dix espaces protégés ont collaboré à ce projet piloté par Alparc (réseau alpin des espaces de ce type). Trois outils identiques sont pour l'instant installés en France à Termignon, Vallouise (Parc national des Écrins) et Chambéry (maison des parcs et de la montagne).

Un développement informatique basé sur des photographies aériennes de qualité superposées aux données altimétriques (Institut géographique national) reconstitue la montagne sur écran. Un joystick permet au visiteur de piloter à sa guise son survol des Alpes, avec une meilleure qualité d'image dans les espaces partenaires du projet. On accède également à des fenêtres d'information thématiques disponibles en cinq langues et signalées par des repères visuels. Des vols préprogrammés sont à disposition via un écran tactile, pour les utilisateurs que le maniement du joystick effraie. Une version Internet sera prochainement disponible pour un usage domestique, mais rien ne vaut le pilotage sur grand écran pour profiter à plein de cette innovation. ■ marie.stoeckel@alparc.org ou dominique.giard@vanoise.com

Le simulateur de vol à la maison des parcs de Chambéry.



© P. Folliet - PN Vanoise



FRANCE/SUISSE Comptages: les transfrontaliers collaborent

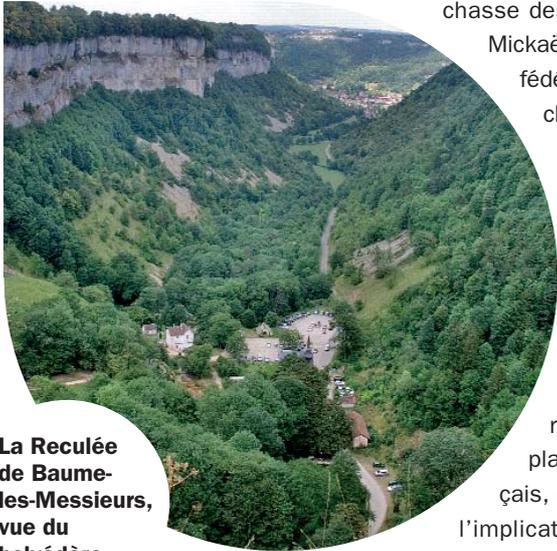
Printemps 2008. Pour la première fois, Suisses et Français ont respectivement franchi leur frontière nationale. Chaque année, les équipes transfrontalières réalisent quatre sorties sur vingt circuits de comptages aux phares afin d'assurer le suivi de la colonisation naturelle du cerf sur le massif jurassien. Jusqu'en 2007, chaque nationalité restait sur son secteur. Ce printemps, les équipes se sont « mixées » entre départements ou cantons voisins (au total vingt déplacements de personnel). « Nous avons pu appréhender les visions de la gestion, de la faune et des pratiques de

chasse des deux pays », commentait Mickaël Marillier, technicien de la fédération départementale des chasseurs du Jura. « Ce type d'échanges, qui initie de futurs projets de collaboration, est complémentaire des réunions annuelles ou courriers électroniques déjà pratiqués. »

Et Jean-Luc Debonneville, garde forestier vaudois, de rajouter: « J'ai participé avec plaisir à une soirée côté français, durant laquelle j'ai jugé de l'implication des partenaires et de leur bonne entente. Le comptage est réalisé

en respect du gibier. J'ai été surpris d'apprendre l'implication des membres de la fédération de chasse de l'Ain dans le financement des dégâts agricoles liés au grand gibier. » Une nouvelle expérience qui renforce le lien Interreg (programme d'initiative communautaire cofinçant les projets transfrontaliers)! ■

>>> Lettre d'information Interreg cerf: avril 2008 - numéro 3.



© Jean-Christophe Benoist

La Reculée de Baume-les-Messieurs, vue du belvédère de Crançot, Jura.

GUYANE FRANÇAISE Coopération dans la vallée de l'Oyapock.

Le Parc naturel régional de la Guyane et le Parc national de Cabo orange (Amapa, Brésil) ont, en juin dernier, signé un accord de coopération décentralisée au milieu du fleuve Oyapock, destiné à mettre en œuvre un programme de développement durable de l'estuaire de ce fleuve-frontière. Le contrat de projet s'étend de 2007 à 2013.

>>> <http://pnrguyane.free.fr>



© PNR Guyane

Artisanat du fleuve de l'Oyapock (Brésil).



EN RÉGION Les Diren, Drire, et Dre disparaissent. Ces directions régionales de l'environnement, de l'industrie et de la recherche, et de l'équipement seront bientôt fondues en une direction unique: la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Le calendrier de leur fusion est disponible sur le site du ministère.

Au niveau départemental, la fusion des directions de l'équipement (DDE) avec celle l'agriculture et de la forêt (DDAF) donne naissance aux directions départementales du territoire (DDT).

ligne de mire

Exploitants agricoles, l'inflation documentaire!

160 documents sont nécessaires (dont 120 obligatoires) pour traiter du seul domaine de la traçabilité des filières de production végétale et animale. L'étude qui en fait l'inventaire (réalisée par le Cemagref et l'association de coordination technique agricole) souligne qu'elle n'inclut pas les documents des domaines comptables, juridiques, sociaux, fiscaux, assurances, contrats d'agriculture durable, mesures agrienvironnementales, contrats ruraux et territoriaux, ni ceux des productions non alimentaires. Les auteurs, Vincent Abt et Marianne Sellam, estiment nécessaire « que le conseil en exploitation agricole intègre la formation et le conseil en organisation de la gestion documentaire ». ■

>>> www.docagri.fr

MORVAN Le câble téléphérique pour évacuer les bois.

Suspendu à des arbres, le câble téléphérique permet d'évacuer hors de la coupe les grumes au-dessus du sol et de franchir cours d'eau et zones humides tout en préservant le milieu. Dans le cadre du programme Life Ruisseaux de têtes de bassins et faune patrimoniale associée, environ 1 400 m³ d'épicéas sont exploités suivant cette technique particulière sur des parcelles de la forêt communale de Champeau-en-Morvan (21).

>>> pierre.durlet@parcdumorvan.org

Les gens

Marc Lutz a rejoint le Parc national de la Guadeloupe. Depuis le 12 mai 2008, il occupe les fonctions de chargé de mission Charte. Il a quitté la Station biologique de la tour du Valat après plus de cinq ans en tant que chef de projet Gestion intégrée. Il a notamment coordonné le projet SMAP III (Small and middle action plan) « El Kala/Moulouya : des zones humides sensibles associées à une approche gestion intégrée zones côtières » en partenariat avec le Maroc et l'Algérie.

>>> marc.lutz@guadeloupe-parcnational.fr

Jean-Philippe Grillet est le nouveau directeur de Réserves naturelles de France. Ancien délégué pour la Corse du Conservatoire du littoral pendant six ans, il succède à Michel Delmas depuis le 1^{er} mai 2008 (ce dernier

assure la direction du Parc naturel régional du massif des Bauges). Jean-Philippe Grillet est également membre suppléant du conseil d'administration de l'Atelier technique des espaces naturels.

>>> jph.grillet-rnf@espaces-naturels.fr

Jean-Philippe Deslandes est désormais au Conservatoire du littoral de Chambéry. Depuis le 15 mai 2008, il occupe le poste de délégué Grands lacs. Cette délégation, créée dans le cadre du contrat d'objectifs entre le Conservatoire et le ministère en charge de l'écologie, couvre les quinze grands lacs intérieurs français (suivis jusqu'alors par trois délégations différentes). Jean-Philippe Deslandes a quitté la Normandie où il exerçait les fonctions de délégué lacs du Grand Est et de délégué-adjoint régional du Conservatoire (depuis 1989).

>>> jph.deslandes@conservatoire-du-littoral.fr

Thierry Mougey a rejoint la fédération des parcs naturels régionaux le 1^{er} juin 2008. Il est aujourd'hui chargé de mission Biodiversité et gestion de l'espace (biodiversité - eau - agrienvironnement), succédant à

Cécile Birard (désormais au Parc naturel régional des volcans d'Auvergne). Thierry Mougey a quitté le Parc naturel régional des caps et marais d'Opale où il a exercé les fonctions de chargé de mission Patrimoine naturel pendant douze ans.

>>> tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr

des mots pour le dire *chronique*

Isabelle Mauz*

Caractère des territoires

Derrière les mots se cachent des subtilités qui sous-tendent des enjeux de gestion, politique ou sociaux. Isabelle Mauz réfléchit ici à la notion de caractère¹, pointant la difficulté de distinguer ses aspects objectifs et subjectifs.

Le *Petit Robert* indique trois sens principaux du terme caractère. • Une marque, un signe distinctif, tel le caractère d'imprimerie par exemple. • Un signe ou un ensemble de signes distinctifs : le trait propre à une personne ou à une chose qui permet de la distinguer d'une autre. • L'ensemble des manières habituelles de sentir ou de réagir qui distinguent un individu ou un groupe d'individus d'un autre tel le caractère d'une nation, qui se rapproche sans doute le plus de ce que l'on entend par caractère d'un territoire avec un renvoi aux mots « âme » et « génie ».

En dépit de la polysémie du terme, on retrouve l'idée de distinction : le caractère est ce qui permet de

reconnaître la personne, la chose ou la nation dont on parle et de la distinguer de toutes les autres, des aspects très concrets (le caractère d'imprimerie) aux aspects nettement plus abstraits (l'ensemble des manières habituelles de sentir et de réagir).

Appliqué aux territoires, le caractère apparaît comme l'ensemble des traits qui permettent de les distinguer les uns des autres. Le caractère d'un territoire varie en fonction des personnes qui le caractérisent, d'une part parce qu'il ne se comporte pas avec tous de la même façon, et parce que les gens ont des références multiples : un naturaliste le comparera peut-être à ses territoires d'étude favoris, un professionnel du tourisme à des stations de sports d'hiver ou balnéaires, un chasseur à des territoires de chasse, un gestionnaire d'espace protégé à d'autres espaces protégés et à des espaces voisins non protégés, un habitant au reste de la vallée ou de la région, un touriste aux endroits qu'il a précédemment visités, etc. Le caractère d'un territoire est par ailleurs voué à évoluer, parce que les êtres qui le composent changent et le transforment, et parce que ce dont on veut le distinguer change aussi. Les portraits brossés par les différents témoins peuvent être assez diversifiés voire contrastés, et même contradictoires. Pour ces diverses raisons, on ne peut donc pas décrire le caractère d'un territoire une fois pour toutes et on ne peut pas non plus confier à une seule catégorie de personne le soin de le caractériser. Définir le caractère d'un territoire nécessite alors de faire des choix, en se laissant la possibilité de les réviser par la suite.

Quelle part d'objectivité et de subjectivité dans cette définition ? Si l'on entend par subjectif : « qui varie selon les personnes », tous les aspects du caractère sont nécessairement subjectifs. S'il s'agit de quelque chose qui dépend moins de la raison que des sentiments et des émotions, chaque témoin, quelle que soit sa « spécialité » par ailleurs, a la même légitimité à s'exprimer sur ce registre. Inversement, la désignation « objective » des éléments du caractère n'est pas réservée à une catégorie particulière. ■

>>> Mél : isabelle.mauz@grenoble.cemagref.fr

* Isabelle Mauz est sociologue à l'unité de recherche Développement des territoires montagnards du Cemagref de Grenoble.

1. Extrait et adapté d'une communication au conseil scientifique des parcs nationaux de France - 7 décembre 2007.



La nature pour métier

au-delà des mythes...

Réalités

GARDES-MONITEURS EN
COMPTAGE BOUQUETINS,
VERS LE REFUGE DE
L'ARPONT (VANOISE).

© Alexandre Garnier - PN Vanoise



«Travailler dans un espace naturel»: un rêve pour certains, une motivation pour beaucoup, une réalité pour quelques-uns seulement. Craphuter sur le terrain, observer des parades nuptiales, compter *octopus vulgaris* et *dactylorhiza latifolia*, aménager une entrée de village, sensibiliser au développement durable, surveiller le comportement des visiteurs, habiter à la campagne, vivre au grand air, beaucoup y voient l'occasion d'exercer un métier en phase avec leurs convictions!

Pour ces motivations, des milliers d'étudiants s'engagent chaque année dans une formation préparant un diplôme en lien avec les «métiers de la nature». Animateur nature, garde à cheval, ingénieur écologue, architecte paysagiste... la liste est longue et renvoie à une très grande variété de diplômes et de titres.

Mais voilà: il n'est pas rare de sélectionner plus de trois cents candidats pour un seul poste en CDD dans un parc naturel régional, et le dernier concours d'agent technique de l'environnement a mobilisé trois mille concurrents pour cent postes!

Porter une arme, et éventuellement en faire usage, dévisser lors d'une inspection sur une falaise, passer

Une porte étroite

des heures à rédiger un dossier de demande de subventions, préparer un conseil d'administration, négocier son projet en conseil municipal, boucler un budget ou subir des coupes sombres: la réalité des métiers des espaces naturels est souvent loin des idées reçues.

Et pourtant, si on les questionne, les cinq mille professionnels en poste dans les réserves, les parcs, les grands sites de France ou les conservatoires répondent assez unanimement qu'ils aiment ce qu'ils font.

Pourquoi et comment conservent-ils leurs motivations? Pas pour l'argent, car les niveaux de rémunération sont dans la moyenne nationale, voire au-dessous.

En dépit des risques et des contraintes administratives, malgré le fait que l'ordinateur prenne le pas sur le terrain, peut-être ces femmes et ces hommes ont-ils le sentiment de contribuer à un objectif noble, pour le bien de la communauté des humains et celui de la planète. Il faudra certainement être attentif, au fil des pages qui vont suivre, à ne pas renvoyer dos à dos le mythe et la réalité car, finalement, ne se rejoignent-ils pas? ■

ANDRÉ LECHIGUERO - CHARGÉ DE MISSION MÉTIERS - ATEN

>>> Mél: andre.lechiguero@espaces-naturels.fr



Les métiers que l'on n'attendait pas

Les plus pratiqués ne sont pas les plus en vue

Les « métiers de la nature » reflètent une très grande diversité de professions • La représentation populaire du garde à cheval n'est qu'une image d'Épinal • Travailler au service de la nature, du paysage et de la biodiversité n'est pas réservé aux personnes issues d'une filière scientifique en lien avec l'écologie.

On peut être garde du littoral, écocarde d'un parc naturel régional, garde-moniteur d'un parc national, l'appellation de « garde forestier » est devenue « agent patrimonial », etc. Mais si le « garde » (on en compte un peu moins de 1000 en tout) est une figure emblématique dans l'esprit du public, il est très loin de résumer la diversité des compétences et des activités mises en œuvre.

Dénombrés par l'Ifen, le nombre d'emplois « au service de la nature, du paysage et de la biodiversité » est estimé à partir des dépenses effectuées pour la protection et la régénération des espèces animales et végétales, des écosystèmes et des habitats ainsi que des paysages naturels et semi-naturels (cf. tableau ci-contre). Pour ce faire, sont pris en compte les chiffres d'affaires des entreprises (pour le privé) et les budgets de l'État, des collectivités et associations (pour l'emploi public et non marchand).

En 2006, l'Ifen estimait à 18 100 environ le nombre d'emplois dans ce domaine; soit 5% seulement du secteur global de « l'environnement » où les « gros employeurs » relèvent des domaines des eaux usées, des déchets, des pollutions (air, sols, bruits) et des risques naturels. Au sein de ces activités, un quart seulement concerne la gestion « patrimoniale » de l'espace.

Les familles de métiers. Ainsi, dans les réseaux à vocation de gestion patrimoniale¹ des espaces naturels en France, plus de 400 employeurs embauchent autour de 3 500 personnes (5 000 si on inclut les sites Natura 2000 qui regroupent près de 1 000 employeurs dont un tiers de collectivités).

Les familles de métiers des espaces naturels sont complexes puisqu'elles recouvrent : l'accueil, la communication, l'animation et la pédagogie environnementale, la documentation, l'assistance administrative et le secrétariat, la gestion administrative, juridique et financière, le management, la logistique, la géomatique, l'informatique et la gestion de bases de données, la connaissance, la gestion et la valorisation du patrimoine culturel, la gestion de secteurs géographiques ou de domaines publics ou privés, l'entretien et les travaux, la surveillance et la police de la nature, l'aménagement, l'urbanisme et l'architecture, l'animation de territoire.



© Vincent Dominique - PN Écrins

GARDE-MONITEUR À LA RECHERCHE DU PAPILLON L'AZURÉ DE LA SANGUISORBE, À LA SAGNE DE ST-EUSEBE (PARC DES ÉCRINS).

Au Top 10 des offres d'emploi.

Un échantillonnage des offres d'emploi récentes permet de mesurer les types de métiers et les niveaux de qualification exigés.

En quatre mois - du 1^{er} décembre 2007 au 31 mars 2008 -, 130 offres d'emplois ont été publiées par les organismes gestionnaires d'espaces naturels.

Quatre profils trustent 61% des offres. La catégorie des chargés de missions en représente à elle seule 44%, qui se répartit en deux sous-ensembles :

► Les chargés de mission de gestion et de préservation des espaces et des espèces (27% des offres) recrutés à bac +5 avec une formation en écologie appliquée, eau, milieux aquatiques, gestion des espaces naturels et plus rarement en développement local. Une première expérience est souvent requise afin de s'assurer que les candidats disposent des compétences en gestion de projets complexes, de proposition de programmations stratégiques et d'animation d'équipe. Parmi eux, les chargés de mission patrimoine naturel (13%) et les chargés d'études (14%) sont très demandés. Les chargés d'études ont une formation bac +2 ou +4, dans les domaines de l'écologie appliquée, phytosociologie, botanique. Ils sont recrutés pour réaliser les inventaires de terrains, des diagnostics écologiques, et encadrer les travaux de restauration du milieu naturel.

► Les chargés de mission développement (17%) constituent le deuxième profil le plus recherché. Les profils types sont des personnes ayant un bac +5 sur une de ces thématiques, dotés d'une bonne connaissance des enjeux et des acteurs ruraux, et du fonctionnement des collectivités locales. Derrière cet intitulé, se cache une diversité de missions, tournant principalement autour des questions de développement agricole ou forestier et de la valorisation touristique, culturelle ou économique du territoire. À noter, l'arrivée discrète mais réelle des emplois liés au développement durable avec la promotion des énergies renouvelables et de l'écoconstruction.

► Viennent ensuite les profils administratifs (9%) au sein desquels les postes de direction sont régulièrement recherchés: des directeurs et adjoints ayant bac +5 ou plus, assortis d'une expérience d'au moins cinq ans et développant des compétences de management, de gestion financière, de relationnel avec les élus et administrateurs.

► Les animateurs (8%) constituent le dernier noyau dur du marché des compétences dans les espaces naturels. Ils sont recrutés avec un BTS ou une licence professionnelle voire avec une spécialisation dans l'animation touristique (sports de pleine nature), la médiation culturelle ou la sensibilisation au milieu naturel. ■

ANDRÉ LÉCHIGUERO - MICHELLE SABATIER - ATEN

>>> Mél: andre.lechiguero@aten.espaces-naturels.fr

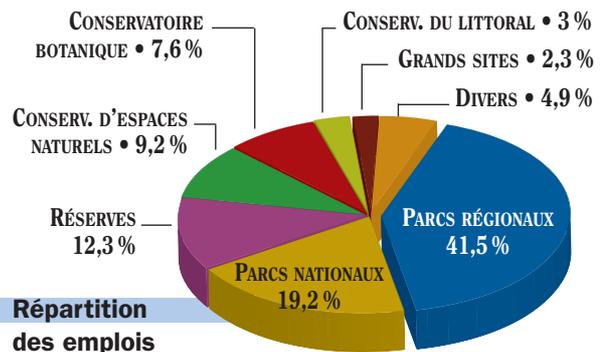
1. Préciser exactement quels sont les espaces naturels à vocation patrimoniale n'est pas une chose aisée. Par convention, nous compterons parmi eux: les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux, les sites du Conservatoire du littoral, les Grands sites de France, les réserves naturelles nationales et régionales, les conservatoires d'espaces naturels, les espaces naturels sensibles, les réserves de chasse et de faune sauvage, les forêts de protection, les zones classées Natura 2000... tous ces espaces étant susceptibles de générer des « équivalents emplois » pour assurer leur gestion.

Flash sur les parcs naturels régionaux

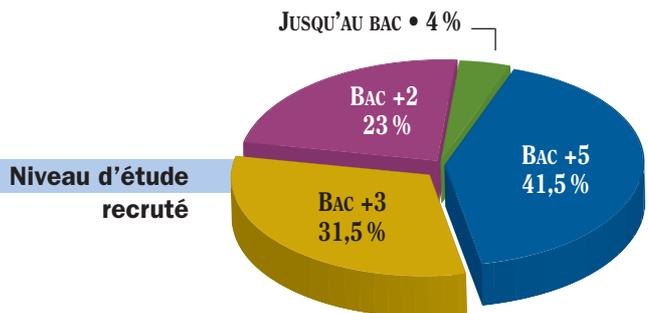
Une enquête, réalisée en 2005 par l'Atelier technique des espaces naturels, laissait apparaître que :

- 30% des agents étaient des chargés de missions: essentiellement dans les filières « préservation du patrimoine naturel et culturel » et « aménagement et développement ».
- 24% des agents administratifs: secrétaires, comptables, responsables administratifs, directeurs... incluant, pour la moitié d'entre eux, des compétences dans la relation avec les élus et les acteurs locaux, ainsi que l'animation du territoire rural.
- 25% des emplois techniques: chargés d'entretien du milieu naturel, assistants chargés d'études du patrimoine naturel ou bâti, géomaticiens, etc.
- 14% des métiers de l'accueil et l'information du public: chargés de communication, agents d'accueil, documentalistes.
- 7% divers. ■

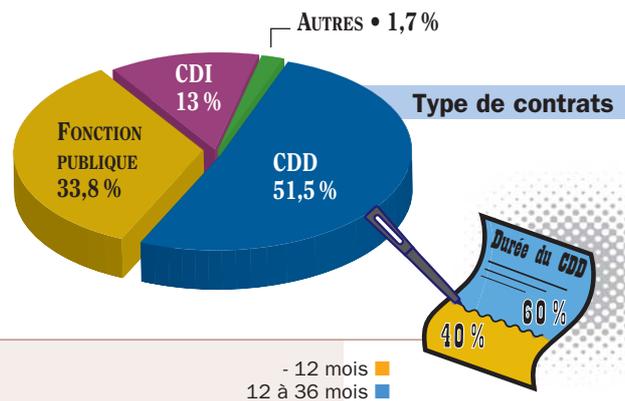
Le recrutement dans le réseau des espaces naturels



Répartition des emplois



Niveau d'étude recruté



- 12 mois
12 à 36 mois

Les chiffres de l'Ifen Les emplois de la nature, du paysage et de la biodiversité 2006



Domaine	Services publics ou non marchands	Services privés vendus	Travaux publics construction	Autres emplois	Total	% ensemble des emplois environnement
Nombre d'emplois	9 600	1 900	6 600	0	18 100	5 %

Source: Ifen, rapport de la commission des comptes et de l'économie de l'environnement 2008.



Professionnels de la nature, ce qui a changé

Enquête sur l'évolution des métiers

Étudier l'évolution des métiers des espaces naturels soulève une difficulté première liée à la très grande hétérogénéité des cas. Hétérogénéité des types d'espaces naturels tout d'abord, mais également hétérogénéité des métiers. Les professionnels travaillent dans des structures qui n'ont ni la même taille, ni le même statut, ni la même histoire, ni la même culture. De l'ONF à l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) en passant par les directions régionales de l'environnement (Diren), les parcs ou encore le Conservatoire du littoral, toutes ont des façons très différentes de travailler avec leurs partenaires. Par ailleurs, elles se trouvent à des stades distincts de leur évolution. Plusieurs d'entre elles sont en pleine mutation, avec des incertitudes et des interrogations fortes sur l'avenir de leurs missions et leur organisation. Ainsi, les perspectives de rapprochement entre l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et l'Onema et de fusion entre les Drire (directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement), les DRE (direction régionale de l'équipement) et les Diren préoccupent (et occupent) les enquêtés et les incitent à évoquer les évolutions futures des métiers.

La très grande hétérogénéité des métiers exercés au sein de ces structures est également un élément fort : métiers d'animation de territoire, de communication, de direction, de gestion de données, d'accueil, de garderie, d'expertise juridique, d'éducation à l'environnement, etc. Tous ces métiers renvoient à des compétences et à des statuts différents ; certains d'entre eux sont apparus en même temps que les espaces naturels, d'autres beaucoup plus récemment. Ainsi, parmi les interlocuteurs de l'enquête figurent aussi bien une secrétaire-hôtesse qui travaille depuis trente ans dans le même secteur d'un parc national, qu'un spécialiste des bases de données naturalistes récemment recruté au siège parisien d'un grand établissement, que des ingénieurs agronomes ou du génie rural des eaux et des forêts qui sont passés par plusieurs types d'espaces naturels.

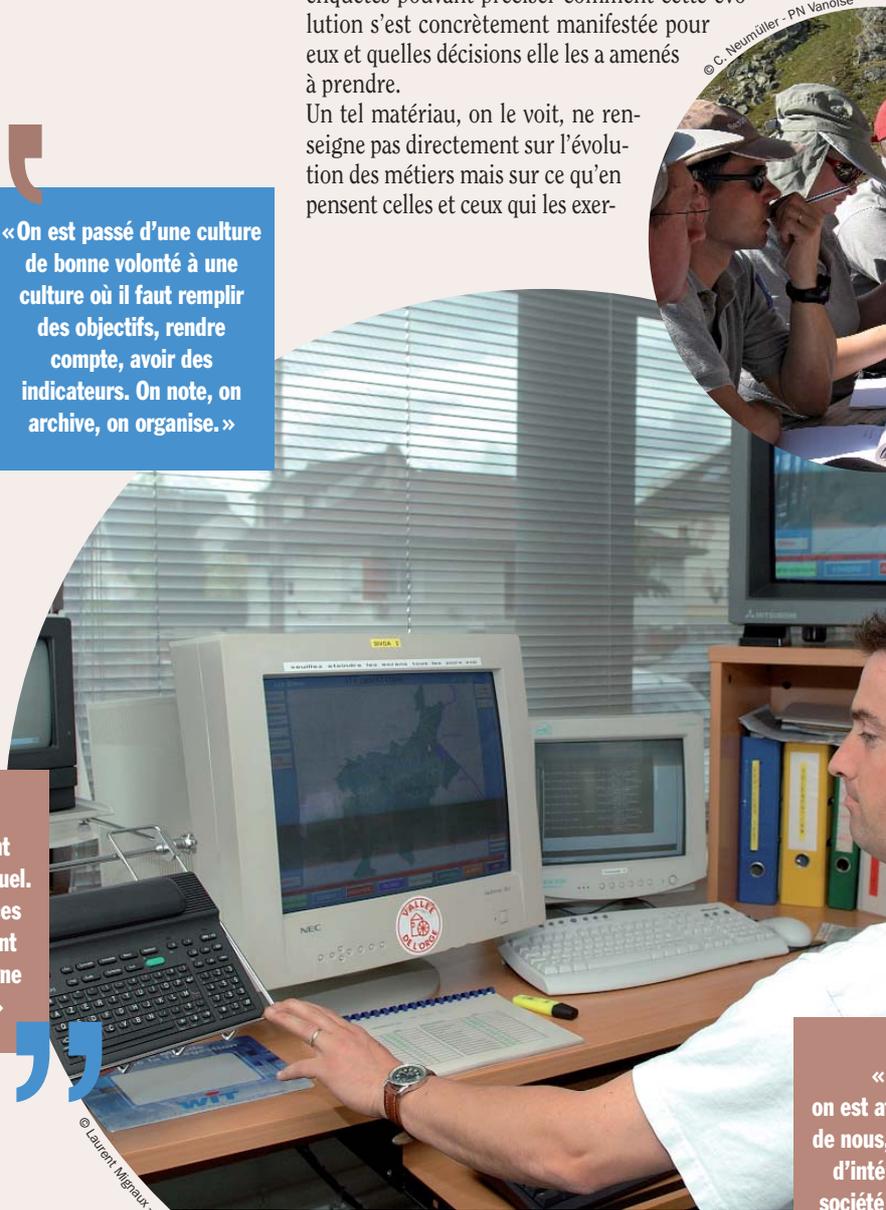
Ce qu'ils en pensent. Invités à parler de l'évolution des métiers dans les espaces naturels en général ou dans un espace naturel particulier, les enquêtés ont parfois du mal à se prononcer. Soit parce qu'ils viennent d'entrer dans les espaces naturels ou qu'ils n'y ont fait qu'un passage, soit parce qu'ils ont travaillé dans plu-

sieurs structures et trouvent difficile de démêler ce qui, dans les changements observés, tient à l'évolution des métiers ou aux différences entre ces structures. C'est pourquoi l'enquête s'attache aussi à retracer leur parcours professionnel : cette mise en récit a très souvent enrichi leurs propos sur l'évolution des métiers, les enquêtés pouvant préciser comment cette évolution s'est concrètement manifestée pour eux et quelles décisions elle les a amenés à prendre.

Un tel matériau, on le voit, ne renseigne pas directement sur l'évolution des métiers mais sur ce qu'en pensent celles et ceux qui les exer-

« On est passé d'une culture de bonne volonté à une culture où il faut remplir des objectifs, rendre compte, avoir des indicateurs. On note, on archive, on organise. »

« Il y a trente ans, les agents travaillaient pratiquement en individuel. Aujourd'hui, des services départementaux se sont structurés avec une ligne hiérarchique claire. »



© C. Neumüller - PN Vanoise

© Laurent Migreux - Mésedat

« On est a de nous, d'inté société de

« UNE CHOSE QUI A CHANGÉ AUSSI, C'EST LA CONNEXION AVEC LES RÉSEAUX. » ICI, SALLE DE TÉLÉGESTION AU SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DE L'ORGE AVAL (91).

« La spécialisation permet d'avoir des gens extrêmement pointus mais l'effet pervers, c'est la dilution des interlocuteurs et la perte de responsabilité des agents. »

cent, les enquêtés profitant de l'entretien pour désigner et parfois qualifier les changements qu'ils ont notés. Ils mettent ainsi en avant un certain nombre d'événements qui ont eu des répercussions sur leur carrière. Parmi les événements souvent cités, figurent les modifications apportées à l'organisation des corps (1965 : fusion des corps du génie rural et des eaux et forêts, 2001 : création des corps des agents techniques et des techniciens de l'environnement, 2008 : fusion des corps du Gref et des Ponts et Chaussées...). Ils évoquent également des changements relatifs au statut des personnels et à l'entrée en vigueur de nouvelles lois et directives (1960 : loi sur les parcs nationaux, 1976 : loi sur la protection de la nature, 1985 : loi Montagne, 1986 : loi Littoral, 1992 : directive Habitats, 2006 : nouvelle loi sur les parcs nationaux...). De même, les interviewés parlent de la création d'institutions chargées de gérer et de protéger les espaces naturels ou des changements majeurs survenus dans ces institutions (1965 : création de l'ONF, 1971 : création du ministère de l'environnement, 1975 : création du Conservatoire du littoral, 1977 : retour de l'ONC « dans le giron de l'État »...).

AGENTS DU PARC DE LA VANOISE AU REFUGE D'AVÉROLE (BESSANS). LA MONTÉE EN PUISSANCE DES PROCÉDURES PARTICIPATIVES FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS.

« Autant on avait une très forte souplesse, autant c'est devenu une véritable bureaucratie pour enclencher les choses. »

Le cadre de l'enquête

Commencée en mai dernier, l'enquête sociologique commandée par l'Aten vise à connaître l'évolution des métiers des espaces naturels. Elle consiste essentiellement en une quinzaine d'entretiens auprès de personnes exerçant des métiers variés dans divers types d'espaces naturels : Office national des forêts, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Onema, Conservatoire du littoral, Cren, réserves naturelles, parcs naturels régionaux, Diren, parcs nationaux. Le temps imparti et les moyens disponibles ont imposé d'opérer un choix très restrictif des interlocuteurs interrogés. Réalisé en étroite collaboration avec l'Aten, ce choix a été effectué de manière à diversifier les situations professionnelles. À mi-parcours, quelques pistes de réflexion se profilent déjà. ■ I.M.

Aujourd'hui, attendu, on a besoin, on a un sentiment d'urgence collectif de la nature. »

Ils désignent par ailleurs des évolutions dont certaines occupent une place importante dans leur discours. Plusieurs d'entre elles apparaissent plutôt positives. C'est notamment le cas de la montée du travail en réseau entre les espaces naturels, de la reconnaissance croissante, par la société, de l'utilité de ces métiers ou encore de la revalorisation des salaires dans plusieurs structures. D'autres évolutions sont au contraire plutôt déplorées ou critiquées. Ainsi, des enquêtés regrettent la complexification des tâches administratives qui se traduit par une lourdeur, une réduction de l'autonomie des individus et une diminution du temps consacré au terrain. La contraction des effectifs des agents de terrain dans certaines structures qui dépendent de l'État et la marchandisation des capacités d'expertise sont également dénoncées, au motif qu'elles nuiraient à la mission de service public des espaces naturels. Certaines évolutions apparaissent pour leur part très ambivalentes, y compris pour une même personne. Par exemple, le mouvement de spécialisation des tâches apparaît à la fois porteur d'avantages, du fait d'une professionnalisation accrue, et d'inconvénients, en raison d'une plus grande difficulté à avoir une vue d'ensemble et à coordonner les actions. Tandis que la création d'un corps des agents techniques et des techniciens de l'environnement est reconnue avoir apporté plus de brassage et la possibilité de tirer parti de compétences complémentaires, des enquêtés soulignent que les cultures des agents ne sont pas toujours en adéquation avec les postes et que la mise en place d'un recrutement national a ouvert ces postes à des personnes surdiplômées et introduit plus de hasard là où le choix prédominait. Les mesures de réduction du temps de travail font, elles aussi, l'objet d'appréciations contrastées : le progrès qu'elles constituent pour les salariés est apprécié mais certains constatent qu'elles ont compliqué l'organisation des tâches et qu'elles marquent une rupture avec une façon de s'engager dans des métiers qui étaient considérés davantage comme un mode de vie ou un sacerdoce que comme un travail. On peut aussi citer la diffusion d'une culture du résultat, l'importance prise par les techniques de gestion des milieux naturels et la montée en puissance des procédures « participatives ». Au-delà des évolutions des métiers, l'enquête éclaire les trajectoires des professionnels de la nature. Elle renseigne notamment sur les modalités et les motivations de l'entrée dans les espaces naturels, les critères d'appréciation des postes utilisés par les enquêtés, les modèles de carrière et les difficultés auxquelles peuvent être confrontées les personnes qui optent pour ce type de carrières. Elle permettra en définitive de s'interroger sur ce qui peut constituer l'unité des métiers des espaces naturels, au-delà de la diversité des statuts et des compétences de ceux qui les exercent. ■

ISABELLE MAUZ - CÉLINE GRANJOU
CEMAGREF GRENOBLE - UR DTM

>>> Mél : isabelle.mauz@grenoble.cemagref.fr



Ils en témoignent



GÉRARD RUVEN, CHEF DE LA DIVISION FORMATION À L'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE. AVANT D'ÊTRE INGÉNIEUR, IL A ÉTÉ DIX ANS AGENT DE TERRAIN, PUIS ONZE ANS CHEF D'ÉQUIPE.



© Michèle Mothu - ONCFS, centre de formation du Bouchet



TECHNICIENS DE L'ENVIRONNEMENT EN FORMATION INITIALE AU BOUCHET (LOIRET).

RENAUD BATISSE, JURISTE DE FORMATION. D'ABORD GARDE NATURE POUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne, SPÉCIALISTE DES QUESTIONS LIÉES À LA CIRCULATION MOTORISÉE DANS LES ESPACES NATURELS, IL EST AUJOURD'HUI LE COORDINATEUR DES «ÉCOGARDES» DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON.



Depuis 2002, chaque été, le Parc naturel régional du Verdon met en place un dispositif de quinze «écogardes». Je suis leur coordinateur. Agents de sensibilisation, nous allons à la rencontre du public des sentiers de randonnée et des sites naturels très fréquentés (lacs et gorges du Verdon). Nous informons et renseignons, tout en veillant à la sécurité, au respect des sites et des règles de bonne conduite. Parmi les comportements qui posent problème, au regard de la préservation du patrimoine du Verdon ou de la sécurité des personnes, on trouve pêle-mêle: le camping sauvage, les feux de camps, la circulation motorisée, les comportements à risque en lien avec la baignade... Or,

Une réalité qu'ils ne soupçonnaient pas

Entrer en profession

L'État, les collectivités locales et le monde associatif cherchent «des experts en environnement». Des concours sont organisés et il m'arrive fréquemment de participer aux jurys de recrutement des agents techniques de l'environnement et des techniciens environnement. J'observe alors que les filières actuelles vers les métiers de la nature restent inadaptées. Ainsi, normalement, les concours sont organisés pour les titulaires de brevets techniques notamment pour les nombreux jeunes qui, après le collège, prennent une orientation agricole spécialisée afin de se préparer au métier d'agent de l'environnement. Pour eux, la réalité est cruelle. Ils parviennent rarement aux épreuves d'admission des concours. En effet, ils sont en concurrence avec des jeunes gens beaucoup plus diplômés et c'est ainsi que les postes sont essentiellement pourvus par des ingénieurs ou des thésards. Du coup, des vocations se perdent. Des fossés se creusent. Cette situation engendre frustrations et conflits dans les équipes en place. Ceux qui échouent aux concours doivent alors se contenter de contrats plus ou moins précaires ou changer d'orientation.

Par ailleurs, lors des jurys de concours, j'ai pu m'apercevoir que les candidats tendent à idéaliser une profession censée être harmonie, parfums et communion avec la nature. Ils découvrent avec surprise qu'il faut mettre un uniforme et porter une arme de défense. Ils entrevoient un quotidien qu'ils n'imaginaient pas: horaires du week-end ou surveillances nocturnes sous la pluie et dans le froid... Ils découvrent aussi comment sur réquisition, il faut capturer, anesthésier, voire abattre des animaux. Jusqu'aux devoirs du fonctionnaire (servir, obéir, être discret, etc.) qui leur étaient insoupçonnables.

Mais de nouveaux métiers émergent, ils sont en devenir. La réforme de la fonction publique s'amorce. L'environnement nécessite des chercheurs et des experts de terrain. Dans un avenir proche, nos systèmes d'éducation et d'orientation devront s'adapter. Il faut simplement que chacun soit à sa place dans le dispositif. Les postes d'agent technique et de technicien devraient être réservés aux titulaires de brevet de technicien agricole (BTA) ou supérieur (BTS) Gestion et protection de la nature, alors que ceux d'ingénieurs reviendraient aux plus diplômés. Naturellement, il faudra que notre ministère de tutelle soit véritablement doté d'un corps de catégorie A.

Le potentiel humain existe. La volonté collective et politique s'affirme. Il est temps! C'est possible! C'est essentiel! ■

>>> Mél: gerard.ruven@oncfs.fr

Notre pouvoir ? Souplesse, information, conviction

Garde nature

nous ne sommes pas commissionnés¹, nous n'avons aucun moyen coercitif. Nous devons pourtant nous faire entendre.

La première fois que j'ai dû remplir ma mission, je me suis comporté comme un «cow-boy». J'ai très vite compris que c'est exactement ce qu'il ne faut pas faire. Je ne dispose en réalité que de ma patience, de ma diplomatie, de mon recul, de ma mesure et d'un minimum de psychologie pour transmettre l'information. Je ne suis pas là pour faire appliquer la règle coûte que coûte. Les «écogardes» ou gardes-nature sont un médium. Ma fonction essentielle est d'expliquer la raison d'être d'une recommandation ou d'une règle juridiquement fondée. Je dois donc agir



© Laurent Mignaux - Meeddat

VÉRIFICATION D'UN PERMIS DE CHASSE LORS D'UNE BATTUE AU GRAND GIBIER.



BERNARD LEULIET, RESPONSABLE FORMATION SÉCURITÉ INTERVENTION À L'ONCFS, EST ÉGALEMENT MONITEUR DE GESTES TECHNIQUES DE TIR. DEPUIS 35 ANS, SON PARCOURS PROFESSIONNEL EST CELUI D'UN AGENT DE TERRAIN CHARGÉ DE LA POLICE, DE LA CHASSE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

Armés pour faire face aux conflits

Garde nationale de la chasse et de la faune sauvage

Les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) sont victimes de soixante à soixante-dix agressions annuelles. Si ces chiffres interpellent, il faut cependant ajouter que 90 % des agressions sont réglées par la communication.

On comprend alors pourquoi la formation Techniciens de l'environnement (TE) et Agents techniques de l'environnement (ATE) chargé des missions de police comprend un volet « sécurité intervention ». Celui-ci prend en compte les différentes phases d'approche de la mission de police : le contact, la communication, le contrôle. Un psychologue participe d'ailleurs à cette formation.

L'agressivité à laquelle sont confrontés ces agents s'explique par le fait qu'ils interviennent de jour comme de nuit, le plus souvent en zone rurale, sur des personnes se croyant autorisées à piller le patrimoine faunique ou floristique à l'abri de tous les regards. C'est souvent la frustration, l'impression d'avoir été dénoncé qui fait « monter » la violence. D'ailleurs, six gestes techniques de self-défense ainsi que le tir au revolver sont enseignés aux agents techniques afin qu'ils puissent faire face aux agressions physiques. Les entraînements s'effectuent six fois par an.

Dans ce contexte, l'uniforme apparaît comme un élément indispensable. On a pu constater en effet que le public respecte davantage les agents qui portent correctement et entièrement l'uniforme : celui-ci représente le service public, l'autorité.

Cet aspect du métier ne doit pas omettre un autre volet essentiel : la com-

munication et la pédagogie. Ce n'est pas au moment où la personne verbalisée vit une frustration, qu'il convient de la convaincre de faire des efforts et l'amener à comprendre la nécessité de respecter la réglementation ; cependant, pour être efficace, un agent doit également être un bon pédagogue. Les seules missions de police ne sauraient être suffisantes pour protéger l'environnement.

Aussi, dès que le contexte s'avère favorable, les agents doivent être capables d'expliquer aux personnes l'impact négatif de leurs actes sur la nature. Il s'agit d'une communication importante et délicate.

Pour cela, les agents doivent maîtriser des connaissances relatives à la protection des habitats, des espèces et des ressources. Des formations communes et la mobilité possible entre parcs nationaux, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, ONCFS, leur permettent de partager leurs connaissances des milieux naturels. ■

>>> **Mél: bernard.leuliet@oncfs.gouv.fr**

LES ÉCOGARDES DU VERDON À LA RENCONTRE DU PUBLIC.

de telle sorte que les individus concernés par mon intervention comprennent, acceptent et s'approprient l'information donnée.

Expliquer est le maître mot. Patience, diplomatie, recul, mesure, psychologie... sont les outils. Compréhension, acceptation, appropriation de l'information par le public sont les buts recherchés.

Pour les récalcitrants (5% des cas), les écocardes font le relais auprès des agents de contrôle, à savoir les gendarmes, gardes de l'ONF, de l'ONCFS ou encore la police rurale. ■

>>> **Mél: rbatisse@parcduverdon.fr**



© Renaud Batisse

1. Le commissionnement est une délégation administrative qui permet à un agent de rechercher et de constater les infractions (donc de verbaliser), dans un domaine de compétence déterminé (faune, flore par exemple...) et avec une compétence territoriale délimitée.



Ils en témoignent

PATRICK MORILLON,
MEMBRE DU BUREAU DES GUIDES
DE LA GRAVE (HAUTES-ALPES).
DEPUIS DOUZE ANS, IL INTERVIENT
COMME FORMATEUR DANS LE CADRE
DE LA FORMATION INITIALE DES
MÉTIERS SPORTIFS DE LA
MONTAGNE AU SEIN DU CENTRE
RÉGIONAL EUROPÉEN DU TOURISME.



**GARDE MONITEUR
EN MONTAGNE
LORS D'UNE
SORTIE EN SKI
DANS LES ALPES,
EN HIVER 2007.**



© Patrick Morillon

**DOMINIQUE VESPUCE, HÔTESSE D'ACCUEIL DEPUIS NEUF
ANS À LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX.
AUPARAVANT, ELLE TRAVAILLAIT À LA LOCATION DE
TÉLÉVISION EN MILIEU HOSPITALIER. UN MÉTIER QUI,
DIT-ELLE, RÉCLAME LE MÊME SENS DU CONTACT.**



J'aime quand les gens disent que je suis le soleil de l'institution. Ce n'est pas prétentieux, c'est juste la preuve que j'accomplis ma mission comme il se doit. En effet, je sais que l'image de la fédération des parcs passe par moi. Je suis la première personne que les visiteurs voient ou entendent, je détermine leur première impression: celle qui va rester. Cependant, au-delà de cette première image, je me perçois comme un facilitateur de relations. Ma présence permet de tisser des liens parce que je prends le temps de la cordialité et de la prise en compte des individus qui me sollicitent. C'est très concret. Parce que je suis «agréable» au téléphone, les gens me connaissent et me reconnaissent, il n'est pas rare

Minimiser les risques

Garde moniteur en montagne

La sécurité¹, c'est un leitmotiv pour les gardes en montagne qui cherchent à minimiser tout risque d'accident à la fois pour les personnes qu'ils accompagnent mais également pour eux-mêmes. Et, comme l'accident est possible, ils doivent également connaître l'appareil judiciaire pour se protéger de toute poursuite.

La sécurité est fondamentale, d'ailleurs certains s'interrogent sur l'opportunité de ne plus recruter que des «accompagnateurs montagne» (ayant donc une formation spécifique) pour encadrer du public. Personnellement, j'ai le sentiment que les gardes des espaces naturels conçoivent et estiment les risques, néanmoins ils doivent suivre des formations adaptées afin de décortiquer toute la problématique de l'accident. En effet, lorsqu'un garde évolue seul pour faire des relevés par exemple, il a l'impression de bien connaître le terrain et il est rare qu'il s'interroge sur les risques qu'il court. Il le ferait pourtant, s'il était accompagné d'autres personnes au rythme de marche plus faible! Mais quand on est seul, on a l'impression de connaître ses capacités physique, technique, voire psychologique. Or, notre état varie en fonction de la fatigue ou de nos préoccupations et, si l'on ne s'interroge pas sur ces paramètres, c'est là que l'accident est susceptible d'intervenir. Un accident d'autant plus grave qu'il s'agit de travailleurs isolés.

L'encadrement de groupes oblige au même type de questionnement: il faut interroger ses habitudes. Celle, par exemple, de faire une pause sur cette petite pelouse sympathique en oubliant qu'il y a une barre rocheuse à quelques dizaines de mètres. Un risque certain pour ceux qui vont chercher à s'isoler pour aller «au petit coin»! En accidentologie, on montre que le danger est rarement objectif, il est lié au sujet. Pour réduire le risque, le garde devrait suivre des protocoles et notamment celui de Werner Munter qui a conçu la méthode «3x3». Cette méthode permet de rétablir d'une manière rationnelle ce que nous faisons machinalement par l'expérience ou le feeling. Elle invite à se poser des questions liées au terrain, aux conditions de la montagne et aux hommes avant la sortie, au moment du départ (relation entre notre préparation et la réalité), pendant la sortie et même après. Ainsi par exemple, prévenir de son retour, faire un petit *debriefing* avec des collègues, permet d'élargir notre domaine d'expérience.

Ce métier porte intrinsèquement une dimension de risque. En prendre conscience, c'est bien mais il faut également se donner les moyens de le gérer, c'est-à-dire de l'analyser et de comprendre son mécanisme. ■

>>> **Mél: horizonspm@aol.com**

1. Sur ce thème, voir *Espaces naturels* n° 3 - juillet 2003.

Mon rôle? Représentation et médiation

Hôtesse d'accueil

que les problèmes s'aplanissent. Ma présence a permis, à plusieurs reprises, de désamorcer certaines tensions. Lors du congrès des parcs par exemple, il y a toujours des problèmes de navette ou d'hôtel, l'écoute et la disponibilité calment l'agressivité. C'est un travail qui réclame une forte personnalité, un sens aigu des rapports humains et de l'écoute.

Mais il ne faut pas s'y tromper. Il ne suffit pas d'avoir le sourire pour accomplir cette fonction. Certes, il faut un certain nombre d'aptitudes personnelles, mais l'aura que l'on dégage suppose de bien connaître l'institution pour répondre avec précision et exactitude aux questions qui vous sont posées. C'est alors une question de rigueur et d'informa-



© RN étang noir

VISITE D'ÉCOLIERS SUR L'ÉTANG NOIR (LANDES).



CATHERINE DUCAILAR, CONSERVATRICE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE L'ÉTANG NOIR (LANDES). SA FONCTION - POLYVALENTE - L'AMÈNE À ORGANISER DES VISITES DU SITE ET À ANIMER DES GROUPES DE PUBLIC SCOLAIRE.

Être capable de consignes strictes

Animatrice nature

En visite libre ou accompagnée, le public fréquente notre site. Un sentier sur pilotis lui permet de pénétrer au sein de la forêt marécageuse et de s'immerger dans son atmosphère particulière. L'étroite passerelle d'un mètre de large serpente sur un kilomètre et s'ouvre à deux endroits sur des pontons de 30 m² qui offrent une vue élargie sur l'étang. Pour assurer la sécurité des visiteurs, nous effectuons un contrôle permanent du platelage. Chaque jour, en période de forte fréquentation, nous prenons le temps de vérifier, une par une, les planches de bois. Du pied, nous testons leur solidité et leur bonne fixation. Si nécessaire, nous effectuons les réparations et nous consignons le tout sur un cahier de maintenance. Cette procédure permet de garder trace et d'attester des moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité du public. Lors des visites de groupe, nous prenons garde à donner des consignes claires. « Le sentier est étroit, la règle est de circuler à la queue leu leu. » Nous adaptons d'ailleurs nos animations aux caractéristiques de l'aménagement. Il y a des temps de retour sur soi, d'immersion personnelle dans la naturalité du milieu; et d'autres temps d'échange et d'ateliers de découverte sur les pontons élargis. Ce type de visite demande une vigilance accrue. Nous n'hésitons pas par exemple, à faire asseoir les enfants pour un jeu d'écoute si l'on s'aperçoit qu'ils se déconcentrent. Notre fonction nous oblige à nous adapter au site mais également à la personnalité du groupe.

Au risque de créer de la déception, nous savons également annuler les visites, dès lors que la passerelle est mouillée et donc... glissante, même

si quelquefois l'enseignant insiste pour que la visite ait lieu et qu'elle ne soit pas remplacée par une animation en intérieur.

L'entretien du sentier pour l'accessibilité du public consiste, par ailleurs, à éliminer les branches ou exceptionnellement les arbres qui, suite à la dynamique naturelle du milieu, se penchent et en viennent parfois à entraver le cheminement.

Ce site étant en accès libre et le plan de gestion prévoyant la non-intervention sur cette forêt marécageuse, nous avons implanté des panneaux à l'entrée du parcours rappelant au visiteur qu'il « entre dans une forêt à caractère naturel et qu'il accepte le risque éventuel de chute de branche ou de bois mort, et que par fort vent, nous déconseillons vivement l'accès au site ». Au-delà de la sensibilisation du public à la nature, notre fonction nous amène à toujours prendre en compte ces deux paramètres que sont la sécurité et le respect de la naturalité du site. ■

>>> **Mél: rn.etangnoir@libertysurf.fr**

**OCTOBRE 2005, HÔTESSES D'ACCUEIL
LORS DES JOURNÉES NATIONALES DES
PARCS NATURELS RÉGIONAUX.**

tion pour diriger la personne qui vous interroge. Il y a bien sûr des « ficelles » du métier, des choses que l'on apprend lors de formations professionnelles comme la manière de répondre au téléphone, les phrases à dire ou ne pas dire, celles qui rassurent ou qui sèment le trouble; cependant, une bonne hôtesse d'accueil est avant tout quelqu'un qui sait prendre du recul, qui ne confond pas ce qu'elle est et ce qu'elle représente. Cela permet d'être agréable et de ne pas perdre son sang-froid en cas de tension. ■

>>> **Mél: dvespuce@parcs-naturels-regionaux.fr**



© Samuel Dhote



Ils en témoignent



JÉRÉMY RONCHI, ARCHITECTE.
IL EST CHARGÉ DE MISSION
URBANISME ET ARCHITECTURE
AU PARC NATUREL RÉGIONAL DES
BALLONS DES VOSGES.

CETTE ANCIENNE USINE
TEXTILE À FRAIZE (VOSGES)
DEVRAIT ÊTRE RECONVERTIE EN
ÉCO-CENTRE (RECHERCHE ET
FORMATION À L'ÉCO-
CONSTRUCTION, PÉPINIÈRE
D'ENTREPRISES...). L'IMAGE
SYNTHÉTISE BIEN LES ENJEUX
DE L'ÉTALEMENT URBAIN ET LA
NÉCESSITÉ DE CONSERVER
L'IDENTITÉ DES TERRITOIRES.
EN EFFET, RÉINVESTIR DANS
DES BÂTIMENTS EXISTANTS
CONSTITUE UNE DÉMARCHE
ÉCOLOGIQUE : ÉCONOMIE
D'ESPACE ET D'ÉNERGIE.



© PNREV

STÉPHANIE BEAUSSIER,
DIRECTRICE DU GRAND SITE DE SOLUTRÉ.
ELLE OCCUPE CETTE FONCTION APRÈS DES ÉTUDES
UNIVERSITAIRES ET TROIS ANS D'EXPÉRIENCE AU
SEIN DE DIVERSES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.



A Solutré, comme sur tous les Grands sites, les équipes de gestion sont souvent de petits effectifs : le directeur (la directrice) doit donc assurer toutes les tâches pour lesquelles aucun de ses collaborateurs n'a été désigné. Un jour, il m'arrive d'être une pure administrative : de gérer des marchés publics ou les salaires ; puis, le jour suivant, je suis amenée à surveiller les juments qui viennent de mettre bas, à intervenir pour une université, à rédiger les textes du site Internet ou encore à monter des dossiers de demandes de subventions ! Dans nos petites structures aux activités multiples, il faut rester derrière son bureau pour conduire le projet et gérer les équipes, mais il est également nécessaire d'être sur le terrain afin de rencontrer des acteurs du territoire et les visi-

Travailler à l'urbanisme durable

Architecte urbaniste

Il faut dépasser la notion d'architecture centrée sur le bâtiment et cesser de considérer le territoire comme étant une étendue à investir. Pour être efficient, nous devons travailler sur l'urbanisme et notamment prendre en compte le fonctionnement des espaces naturels et agricoles. On considère trop souvent qu'il s'agit d'un vide, or ce vide est un plein. Il a une fonction. Il faut le préserver.

Je suis architecte conseil auprès des élus du parc et je travaille auprès d'eux à l'urbanisme durable. Nos principales recommandations, qui devraient être reprises dans la prochaine charte, sont les suivantes : toute réflexion doit s'inscrire dans un cadre supracommunal, elle doit prendre en compte les éléments de développement des communes voisines, le partage des équipements ou des activités, le fait de privilégier les secteurs bien desservis par les transports en commun, le respect des corridors écologiques et les fonctionnements naturels. Nous faisons attention à ce que le maximum de terres agricoles mécanisables ou facilement exploitables soient préservées. Les économies d'énergie doivent être favorisées, ce qui suppose par exemple de limiter les constructions individuelles.

Reste à définir plus précisément ce qu'est l'urbanisme durable. Quoi qu'il en soit, c'est un type d'urbanisme qui impose de se poser les bonnes questions sur l'utilisation de l'espace. Si une commune envisage la création d'un lotissement, elle doit s'interroger sur sa pertinence. Aussi écologique soit-il, ne risque-t-il pas de geler toutes les réserves foncières de la commune ? Notre rôle est de voir s'il existe des bâtiments vacants (fermes, friches industrielles...) et de l'espace disponible dans le territoire déjà urbanisé. On s'aperçoit alors qu'il est souvent possible d'absorber tous les besoins de logements sans réaliser le lotissement prévu. Plus tard, dans dix ou vingt ans, lorsqu'on aura densifié l'espace bâti, on pourra envisager une extension cohérente.

L'urbanisme durable suppose de faire une analyse du territoire afin d'identifier les poches encore disponibles et, sur ce point, notre rôle de sensibilisation des élus et des habitants est primordial.

Le respect de l'identité fait également partie de l'urbanisme durable. Il ne s'agit pas simplement de respecter le passé, mais de traduire ce qui fait l'esprit des lieux. S'agit-il de matériaux, de proportion, d'harmonie ? À partir de quand perd-on la cohérence du territoire ? Le métier d'architecte évolue dans ce sens. ■

>>> **Mél : j.ronchi@parc-ballons-vosges.fr**

Surfer sur la polyvalence

Directrice

teurs. Il faut aussi piloter les aménagements que l'on a vu se créer sur le papier et, plus généralement, suivre l'évolution du site. Pour ma part, après des études universitaires (maîtrise Biologie et sciences de l'environnement, DESS Gestion des milieux aquatiques), je suis arrivée à Solutré après une expérience d'un peu plus de trois ans au sein de différentes collectivités territoriales en tant que responsable de service de l'environnement ou encore comme directrice technique dans un syndicat de traitement des déchets. J'ai donc démarré ma fonction avec un atout : je connaissais le mode opératoire indispensable au travail avec des élus locaux.

Je n'ai jamais trouvé d'inconvénients à l'adaptabilité que ma fonction



© PNG

L'ORCHIDÉE MAXILLARIA COCCINEA EST UNE ESPÈCE MENACÉE SOUS HAUTE SURVEILLANCE DU PARC NATIONAL DE GUADELOUPE.



BERNARD PATIN.
DEPUIS JUILLET 2003, IL EST DIRECTEUR ADJOINT DU PARC NATIONAL DE GUADELOUPE, GESTIONNAIRE DE LA RÉSERVE NATURELLE DU GRAND CUL-DE-SAC MARIN. IL ÉTAIT AUPARAVANT CHEF DU SERVICE AMÉNAGEMENT DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS.

L'isolement: le lot quotidien

Conservateur

Gestionnaire d'espace naturel protégé, j'avais quelques inquiétudes concernant la manière d'aborder mes nouvelles responsabilités en outre-mer. Aussi, arrivant en Guadeloupe en provenance des Alpes, j'ai d'abord entamé une phase intense de découverte du territoire et des milieux naturels: les mangroves, la forêt tropicale humide, la lagune marine, la barrière corallienne... que je ne connaissais pas. J'ai craint un temps que ma méconnaissance des milieux tropicaux soit un lourd handicap et j'ai eu le sentiment d'avoir une montagne de connaissances en botanique à acquérir... car la diversité biologique végétale est extrême aux Antilles! Il m'a donc fallu appréhender rapidement la fonctionnalité écologique des territoires. Heureusement, les grands principes de l'écologie sont universels et mes craintes se sont avérées injustifiées.

Il m'a fallu également m'insérer dans le contexte humain du parc national: une démarche qui réclame humilité et écoute. Il existe ici des compétences, des savoirs et des savoir-faire qu'il faut utiliser et valoriser.

Quant aux dispositifs administratifs et réglementaires, ce sont sensiblement les mêmes, à l'exception de quelques particularités prenant en compte les spécificités ultramarines. Aussi, dans la gestion quotidienne, il n'y a guère de différences entre l'outre-mer et la métropole... sauf à considérer que les biotopes des collines de l'Artois et ceux du massif des Maures sont identiques et que la métropole est une morne plaine uniforme!

En revanche, la vraie particularité tient au sentiment d'isolement auquel on ne s'adapte pas, d'autant que, vu depuis la France, les métropolitains

ne le comprennent pas. La Guadeloupe est loin des centres de décision et de concertation nationaux. En fait, la difficulté principale consiste à gérer la distance et à travailler sans contact humain direct avec les collègues du réseau. En effet, même si des outils de communication collectifs tels que les visioconférences existent, en réalité, en métropole, les salles équipées sont rares et, par ailleurs, elles sont souvent non opérationnelles. Quant aux moyens individuels (de moins bonne qualité mais faciles à mettre en œuvre, telle la messagerie instantanée avec vidéo), il faudrait, pour qu'ils fonctionnent, que nos collègues ouvrent systématiquement, au démarrage de leur ordinateur, *Skype* ou *msn* par exemple (condition impérative pour communiquer via ces outils) et que les responsables des réseaux dans les services de l'administration ou de nos partenaires cessent de faire la chasse à ces connexions dont ils considèrent qu'elles relèvent du loisir ou qu'elles sont grandes consommatrices de bandes passantes.

La rupture de l'isolement reste donc, aussi, dépendante du comportement collectif et individuel de nos collègues métropolitains. ■

>>> **Mél: bernard.patin@espaces-naturels.fr**

ANIMATION D'UN WEEK-END RANDONNÉE. ORGANISÉ PAR LE SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE SOLUTRÉ EN COLLABORATION AVEC UNE ASSOCIATION DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE.

réclame. Au contraire, cette polyvalence est extrêmement enrichissante tant, sur le plan professionnel que personnel; mais il est vrai que mes études généralistes m'ont permis de faire des stages pratiques dans différents domaines de compétences. Cela m'a sûrement aidé à me sentir bien dans ce type de poste.

Être directeur de Grand site, c'est avant tout être polyvalent, consensuel; c'est également faire preuve d'une grande ouverture d'esprit et de disponibilité. La réussite d'un tel métier nécessite la construction d'un bon réseau de partenaires administratifs et techniques. ■

>>> **Mél: contact.solutre@wanadoo.fr**



© Philippe Dodeet



Le répertoire des métiers, pour quoi faire ?

Les métiers de la nature ont la cote. Mais *quid* de la reconnaissance sociale de ces jeunes professions ou encore de la mobilité possible d'une structure gestionnaire à une autre ? Qu'en est-il des possibilités de formation initiale et continue, des mises à niveau ? L'Atelier technique des espaces naturels a entamé un important travail de description de ces fonctions. Le résultat : un répertoire commun des métiers des gestionnaires d'espaces naturels.

La plupart des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels disposent de référentiels métiers. En effet, depuis longtemps, les parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles, conservatoires, rivages de France... se sont appliqués à cerner au mieux les contours des missions, fonctions, tâches, de leurs différents acteurs professionnels. Il restait cependant à repérer les proximités qui, d'un réseau à l'autre, permettent d'identifier les métiers communs de demain. L'Atelier technique des espaces naturels s'est donc attelé à produire un répertoire commun des métiers des gestionnaires des espaces naturels. Celui-ci constitue un cadre descriptif commun, rigoureux, auquel tout un chacun peut aujourd'hui se référer. Il permet de surcroît de faire reconnaître la spécificité et la richesse des métiers de la nature auprès du public et des organismes de l'emploi et de la formation. Il est, par exemple, susceptible de faciliter l'intégration des fiches métiers dans les répertoires institutionnels comme celui du Centre national de la fonction publique territoriale ou encore dans le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) de l'ANPE.

Décrire les savoirs. Le cadre choisi pour créer ce répertoire s'inspire du schéma de description du Rome

Un dictionnaire des compétences devrait également être élaboré.

En savoir plus

Répertoire des métiers : www.espaces-naturels.fr/metiers/travailler_dans_un_espace_naturel/repertoire_des_metiers

avec la description des activités et des compétences associées (savoirs) distinguant :

- ▀ les savoirs formalisés (connaissances, techniques, méthodes, outils, bref tous les contenus bien cernés et donc facilement transmissibles, particulièrement utiles pour construire les contenus de formation) ;
- ▀ les savoirs de l'action (acquis de la pratique, souvent difficiles à formaliser et à transmettre, très utiles pour le tutorat, le recrutement - identifier les expériences intéressantes).

Un cheminement étape par étape. Une dizaine de personnes appartenant aux différents réseaux se sont mobilisées pendant près d'un an pour élaborer le répertoire ; elles ont dû, d'ailleurs, bénéficier au préalable d'une formation *ad hoc*. La démarche fut parfois fastidieuse. Elle est le fruit d'un cheminement pas à pas qui a nécessité : la lecture des fiches des répertoires existants, la comparaison point par point des fiches pour repérer les possibilités d'agrégation (c'est-à-dire le regroupement de métiers), le repérage des activités communes, ou moins communes, des métiers ainsi identifiés, l'inférence des compétences associées...



S'en servir au quotidien. Aujourd'hui, le répertoire est un moyen au service des structures avec des usages potentiels variés. On peut ainsi, à partir de cet outil, rédiger une fiche de poste, élaborer un parcours de formation pour un nouveau collaborateur, repérer les savoirs qui risquent d'être perdus avec le départ d'un collaborateur de longue date ou encore (mais la liste n'est pas exhaustive) monter une formation.

Le répertoire est également un formidable outil de compréhension du marché du travail pour les collaborateurs des structures. Ainsi, par exemple, puisqu'il permet d'identifier précisément les compétences généralement associées à un métier, il peut constituer une aide à la préparation de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Ce peut être également une aide à l'orientation personnelle.

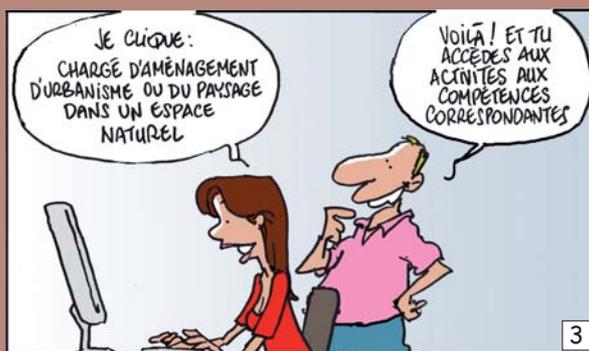
Vers un mode partagé. Un pas de plus sera prochainement franchi avec l'élaboration du dictionnaire des compétences. Il répondra au besoin de se renseigner sur les compétences nécessaires à l'occupation d'une fonction et, également, sur les moyens de développer celles-ci et sur les ressources mobilisables pour ce faire.

Dans un premier temps, cet outil devrait être utilisé par l'Aten pour élaborer et préparer des formations adéquates. Il devrait par la suite, être rapidement accessible à tous et même, à terme, évoluer vers un mode partagé du type *Wikipédia*.

Les perspectives pour le développement et le partage des compétences sont largement ouvertes. ■

ISABELLE RAMBAUD-CARRASSUS - ADVISEA CONSEIL

>>> Mèl: isabelle.rambaud@advisea.fr



Un outil de management, une aide au recrutement



En quoi le répertoire des métiers peut-il faciliter le travail des structures gestionnaires? Peut-on imaginer, par exemple, que ce support serve de trame de discussion lors d'un entretien de recrutement?

L'utilisation la plus directe du répertoire consiste à prendre appui sur le référentiel pour l'élaboration des fiches de postes. Cela permet en particulier de caractériser les activités et les compétences associées.

C'est très utile par exemple pour lancer un recrutement et affiner le profil de poste.

La parole à
Michel Sommier

**DIRECTEUR
DU PARC NATIONAL
DES ÉCRINS.
RÉFÉRENT RESSOURCES
HUMAINES AU SEIN
DU COLLÈGE
DES DIRECTEURS
DE PARCS
NATIONAUX**

Nous pouvons également nous en servir comme une grille d'analyse pour comparer le parcours personnel du candidat au profil attendu. Bien sûr, la lecture du répertoire ne permet pas de décrire directement une situation de travail réelle, mais c'est un outil utile. En effet, il est rare qu'un poste de travail relève d'un seul « métier »; dans les faits, les divers postes empruntent souvent à plusieurs fiches métiers. Il faut donc rechercher les correspondances, faire des compromis. Mais le gain de temps est réel.

Par ailleurs, pour une structure tel que le nouvel outil « parcs nationaux de France (PNF) », le répertoire des métiers permet de mettre en perspective nos pratiques entre parcs, mais plus largement aussi avec celles des structures « cousines » d'autres types d'espaces protégés.

Une autre grande avancée de ce référentiel est de permettre la comparaison. Du même coup, nous pouvons nous en saisir pour nourrir notre réflexion sur nos propres métiers, en se servant des expériences des autres. Ainsi, par exemple, les directeurs de parcs nationaux, avec l'appui de PNF, ont engagé un travail d'identification de l'impact du nouveau cadre réglementaire sur l'évolution des métiers dans les parcs nationaux. Le répertoire sera une base de cette réflexion.

Pour l'avenir, voyez-vous d'autres usages à ce répertoire commun?

Même si l'obstacle constitué par les différences de statuts est réel, une des pistes les plus prometteuses – qui d'ailleurs correspond à un enjeu stratégique pour les espaces naturels – consiste à utiliser le répertoire pour promouvoir la transversalité et travailler sur les mobilités professionnelles.

Concrètement cela veut dire que, ayant identifié des correspondances, il va nous être possible de favoriser le travail en réseau et le développement de contacts sur certains métiers. Cela va également nous permettre de favoriser le développement de formations métiers et améliorer l'accès à la formation. ■

>>> Mèl: michel.sommier@espaces-naturels.fr



Et si les pros formaient des pros ?

Tout l'intérêt des licences professionnelles

INTERVENTION D'UNE
GESTIONNAIRE DANS UN
COURS DE LICENCE PRO.

Dans le domaine de la gestion des espaces naturels, il est fréquent d'observer un décalage entre les compétences acquises lors des formations initiales et les attentes du monde professionnel. Un état de fait qui s'explique par l'absence de stratégie visant à



© MT - Phovoir

rapprocher les organismes employeurs et les acteurs de l'enseignement. Il est vrai que la petite taille des structures professionnelles (à l'exception de la fonction publique territoriale) induit que, même en réseau, elles n'ont pas d'intérêt immédiat à s'investir pleinement dans l'organisation des formations. Il est donc intéressant de pointer le fait que les licences professionnelles constituent une réponse à cette carence. Créées en 1999, leur force repose sur la présence et l'investissement des professionnels :

- dans le cadre du déroulement des études et des stages (au moins 25 % du volume horaire) ;
 - mais également dans la conception, l'évaluation et les réajustements nécessaires à l'évolution de la formation.
- Ce fut le cas de la licence professionnelle « Gestion agricole des espaces naturels ruraux », mise en place en 2006 à SupAgro Florac. Elle vise à préparer aux métiers à l'interface des secteurs de la production agricole et de l'aménagement de l'espace rural sur des territoires à forte valeur patrimoniale. Cherchant à répondre aux attentes et besoins du terrain, les concepteurs ont (à toutes les phases du projet, de sa conception à son évaluation) développé un partenariat privilégié avec des structures professionnelles des secteurs agricole et environnemental telles que la chambre d'agriculture de la Lozère et le conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon.
- Ce sont 125 heures d'enseignement qui sont réservées chaque année à un projet « tutoré » permettant à des groupes restreints d'étudiants de répondre à une commande précise, formulée par une structure professionnelle. Ces projets, co-encadrés par les enseignants et les professionnels, font l'objet d'une évaluation conjointe en fin de formation. L'occasion de se rappeler que, quel que soit le secteur d'activité, une formation professionnelle ne peut se faire sans professionnels. ■

JOCELYN FONDERFLICK
SUPAGRO FLORAC

➤➤➤ Mél : jocelyn.fonderflick@supagro.inra.fr

En savoir plus

[www.cep.educagri.fr/
formations/licenceprogena.cfm](http://www.cep.educagri.fr/formations/licenceprogena.cfm)

Formation initiale/emploi, l'équation difficile ?

Peu d'emplois¹, des offres en diminution, des cursus de formation plus universitaires que professionnalisants, un nombre d'étudiants dix fois supérieur à la demande du marché du travail : la formation initiale des métiers de l'environnement semble en inadéquation avec le marché du travail. Dans une note consacrée aux « emplois de l'environnement » (novembre 2007²), l'Ifen montre d'ailleurs un net déséquilibre entre des offres d'emploi - peu nombreuses - et des demandes - importantes. Cette tendance se vérifie pour tous les emplois du secteur ; cependant avec 1 200 demandes pour une centaine d'offres en 2005, le penchant est encore plus marqué pour le poste de chargé de protection du patrimoine naturel (code Rome 61114)³. Plus inquiétant, les offres d'emplois des métiers « au service de la nature, du paysage et de la biodiversité » progressent plus faiblement que la moyenne nationale. Ceux-ci étant particulièrement touchés par l'arrêt du programme Nouveaux services emplois jeunes en 2002.

Le décalage entre la demande et l'offre de travail peut s'expliquer par une progression continue du nombre d'élèves dans le domaine de l'environnement en général (+ 4,4 % par an) et dans les

formations « nature » en particulier. Globalement, même s'il ne représente que 1 % des étudiants, l'effectif des personnes en formation initiale « environnement » est en augmentation (+ 26 % en cinq ans) avec une forte hausse pour les diplômés universitaires (+ 40 %). Dans le secteur de la protection de la nature, l'augmentation des effectifs s'élève à + 5 %. 6 000 élèves et étudiants dans ce cursus ont été recensés en 2002, la grande majorité des inscriptions se fait dans la filière universitaire classique (80 %) et peu dans un cursus court professionnalisant (bac pro, BTS...).

Même si les effectifs de ses formations se stabilisent, le constat est sombre ; le « Grenelle de l'environnement » suffira-t-il à impulser un retournement de ces tendances ? ■
Monique Fabbro - Aten

1. Cet article ne vise que les emplois techniques, spécifiques au cœur de métier de la gestion des espaces naturels.
2. Cf. « 4 pages n° 107 » octobre 2005 et données de l'environnement (novembre 2007).
3. Pour les demandeurs d'emploi, si vous cherchez les offres correspondant à ce type d'emploi sur www.anpe.fr, il faut connaître le « code Rome » de la famille de métiers correspondante.

La mobilité, atout maître

Multiplier les horizons pour construire un savoir-faire

Témoignage

Pierre Boesch, actuellement chargé de mission Biodiversité à la Diren Guyane, a occupé pendant huit ans le poste de chef de secteur du Parc national de Port-Cros, sur l'île de Porquerolles, habitant l'île à l'année.

Le moteur principal du parcours professionnel de Pierre a été le désir d'apprendre de nouveaux savoirs. Au fil de sa mobilité, de poste en poste, il est devenu l'entrepreneur de sa compétence.

« À Porquerolles, mes missions étaient celles d'un gestionnaire d'un territoire de 1 250 ha. La prise en compte de la gestion d'un périmètre marin de 500 m à partir des côtes est intégrée aux missions confiées au parc national. » Sa mission comportait les fonctions d'encadrement et d'animation d'une équipe pluridisciplinaire, la gestion et l'application des documents de programmation, la gestion du budget, l'organisation générale de la surveillance du domaine affecté au parc, l'harmonisation des actions avec le Conservatoire botanique national méditerranéen, les travaux de génie écologique, etc.

C'est lors de ses différentes fonctions antérieures (instituteur, agent technique de l'Office national des forêts dans l'Oise puis en Gironde au domaine départemental d'Hostens, agent ONF mis à la disposition du Parc national de Guadeloupe comme garde moniteur, promu technicien des parcs nationaux par concours et nommé chef du service Équipements et travaux en Guadeloupe), qu'il s'est constitué un potentiel évolutif de savoir mobilisable. La richesse de son parcours professionnel lui a donné la capacité de traiter la complexité ordinaire des situations professionnelles rencontrées. Il tire ses savoirs des échanges qu'il anime avec ses collaborateurs : « Nous apprenons en permanence, autour de récits professionnels, de situations complexes à traiter. » Son goût pour le partage des savoirs afin de garantir un service public qualitatif est une composante importante de son engagement professionnel.

Sans compter la forte motivation à rendre un service qualitatif, que nous pouvons traduire par « éaction » ou capacité à vouloir agir. Tout dans son discours semble nous dire : « Pour rester toujours le plus professionnel possible, la mobilité est nécessaire, voire indispensable. » ■

Meieux gérer les savoirs, c'est peut-être le grand défi qui est lancé à notre société du 21^e siècle pour affronter les aléas, l'instabilité, la diversité grandissante des missions. Autour de chaque métier, nous pouvons voir apparaître une montée de la complexité dans la façon d'analyser le réel, désormais métissé de technologies, sous plusieurs angles de connaissance. Une forte expérience des territoires est indispensable pour les métiers de gestionnaires d'espaces naturels (géographique, technique, institutionnelle, sociale...), afin de rendre compte des situations et de tenter d'en maîtriser le devenir. C'est bien là que se joue l'acte de professionnalisation, lequel ne pourra se constituer progressivement en savoir expert qu'autour d'un parcours professionnel. C'est là que la mobilité professionnelle devient un atout central. En quoi la mobilité permet-elle de répondre aux contextes de travail inéluctablement complexifiés ?

La compétence professionnelle est en fait « un potentiel actionnable » qui consiste à savoir mettre en action des savoirs divers et hétérogènes qui ne s'inscrivent pas dans un univers formel mais qui sont constitués par des situations singulières, engrangées au fil du parcours professionnel. Ce sont des savoirs en continuelle recombinaison qui peuvent être analysés sous plusieurs angles.

La compétence repose sur la capacité à créer du savoir.



© D. Bassarigette - PN Vanoise

1. La capacité à témoigner des origines de ses savoirs : prendre conscience des nombreuses situations significatives, aléas, situations problèmes, dans des contextes bien différents, qui ont construit un savoir-faire. « La compétence est un agencement et non un geste élémentaire. Être compétent, c'est savoir enchaîner et même savoir improviser des enchaînements », écrit Guy Le Boterf¹.

2. La capacité à créer du savoir : sans doute la pierre angulaire de la compétence. Au travers de son parcours professionnel, il faut combiner une typologie de savoirs et savoir-faire (environnementaux, procéduraux, relationnels, techniques, communicatifs, opérationnels, etc.), pour, à chaque fois, déclencher le savoir-agir approprié.

3. La capacité à capitaliser, préserver, adapter, les ●●●

Piloter le navire

Professionaliser, c'est prendre conscience, en tant que manager, que chaque personnel devra être confronté à une multitude de situations significatives afin d'acquiescer la faculté de transposer les savoirs acquis dans une situation nouvelle. C'est pour cela que chaque organisation doit prendre très au sérieux « les parcours d'intégration » (ou « en immersion »), lors d'une mobilité.

Ci-dessous donc, quelques balises pour envisager un véritable management des savoirs professionnels :

- Préparer chaque personnel à savoir agir.
- Permettre l'acquisition des savoirs pour agir.
- Identifier les cartographies de savoirs nécessaires par mission, par poste.
- Mettre à disposition des personnels les ressources pour garantir leur employabilité.
- Contractualiser des parcours d'intégration et de professionnalisation individuellement.
- Manager les divers moments d'apprentissage autour de problèmes rencontrés par chaque personnel.
- Proposer et préparer des situations significatives professionnelles réelles à maîtriser dans le contexte.
- Proposer une taxonomie dans les difficultés d'acquisition et de mise en œuvre de savoir-agir.
- Présenter toute la complexité des contextes d'action des activités du poste.
- Proposer un véritable accompagnement formatif. ■



● savoir agir : c'est non seulement une compétence, mais aussi un moteur qui permet d'animer ce que l'on pourrait appeler un atelier d'expériences collectif et interdisciplinaire, dans une culture de la réciprocité.

4. La capacité à échanger, partager, transmettre le savoir agir est un acte managérial fort. Il s'agit de construire sur le quotidien un terrain cognitif commun. Car sachant que la plus grande partie des savoirs sont tacites, les individus ont une grande difficulté à les transférer. C'est bien pour cela qu'il est souhaitable de prendre le temps du *debriefing*: l'échange et le partage autour de situations significatives du travail, aléas, situations, problèmes. Et c'est bien cette aptitude de prise de recul dite aptitude « métacognitive » qui constitue la capacité à partager et échanger ses savoirs en action, sur l'action et pour l'action.

Dans un contexte où les missions deviennent bien plus complexes, le contenu du travail protéiforme, dans un environnement aussi en permanente évolution, la mobilité renforce le caractère autostructurant du travail et peut devenir, de ce fait, un outil de professionnalisation. Mais pour y parvenir, elle doit être managée bien plus finement. ■

MICHEL LEBELLE - CONSULTANT CHERCHEUR, INGÉNIEUR COGNITIF, EN STRATÉGIE ET INGÉNIERIE DE FORMATIONS D'ADULTES

>>> Mél : lebellemichel@aol.com

1. *Développer la compétence des professionnels. Construire les parcours de professionnalisation*, Guy Le Boterf, Liaisons, juin 2002.



© Pascal Saubay - PN Ecoris

ALLER SE FORMER MAIS AUSSI ACCEPTER LE RÔLE DE FORMATEUR, C'EST DU TEMPS PRIS SUR LES ACTIVITÉS COURANTES. MAIS N'EST-CE PAS LÀ LE MOYEN DE RESTER PROFESSIONNEL ?

Travailler dans un espace naturel. À quel prix ?

Le secteur professionnel étant récent (une quarantaine d'années), les professionnels de la nature ont dû trouver leurs marques en termes de statut et de rémunération. Mais aujourd'hui, combien gagne-t-on quand on travaille dans un espace naturel ? Les rémunérations dépendent en premier lieu du type de structure employeur, public ou privé.

Dans le secteur public (État ou collectivité locale), le statut de 1984 s'applique. Le système de rémunération de la fonction publique est fixé réglementairement. Une partie est liée à un échelon (lequel évolue en fonction de l'ancienneté, de l'évolution de carrière et de la valeur du point) tandis qu'une autre partie est constituée de primes diverses, elles aussi réglementées mais qui peuvent varier d'un employeur à l'autre. Les grilles de rémunération de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale sont très voisines, ainsi que les régimes indemnitaires.

Mais le secteur public n'emploie pas que des fonctionnaires, on estime entre 10 et 15 % les emplois contractuels de droit public. Pour ces agents, il existe peu de références au niveau salarial, même si des démarches sont en cours.

Dans le secteur privé, la référence est la convention collective de l'animation. Elle classe les métiers des espaces naturels (classification élaborée sur la base du référentiel des métiers des réserves naturelles).

Globalement, les salaires de la fonction publique et du privé sont proches. En début de carrière, les salaires sont plus élevés dans le privé, la tendance s'inverse ensuite. ■

Monique Fabbro - Aten

Exemples de rémunération par métiers¹ net mensuel en €

	Fonction publique		Contractuels CCNA ²	
	Début ³	Fin ⁴	Début ³	Fin ⁴
Direction	1 900	4 400	2 700	3 400
Resp. administratif	1 400	2 700	2 100	2 900
Secrétaire	1 100	1 800	1 400	1 700
Chargé de mission	1 800	3 400	2 400	3 100
Chargé d'études	1 600	3 100	2 100	2 900
Documentaliste	1 500	2 500	1 900	2 400
Garde	1 500	2 000	1 500	2 000
Technicien de terrain	1 600	2 700	1 600	2 200
Resp. animation accueil	1 400	2 500	1 600	2 200

Mon beau miroir...

Les professions de la nature se façonnent, des

référentiels se créent, une identité, des valeurs et une culture commune s'érigent. Depuis trente ans, tout change. Mais, aujourd'hui, qu'est-ce qu'un professionnel ?

Suis-je un vrai professionnel ?

Qu'est-ce qu'un professionnel ? Il y a des milieux où la question ne se pose pas. Regardez - au hasard - les milieux sportifs ; la notion de professionnalisme est généralement associée à l'argent : le « pro » touche un salaire d'autant plus important que ses performances sont reconnues. Mais chez nous, dans les espaces naturels, un rapide coup d'œil sur la grille des salaires suffit à démontrer que le critère n'est pas pertinent. D'ailleurs, si être professionnel reposait sur la reconnaissance des performances, on ne manquerait pas de s'interroger pour savoir qui juge les résultats. La direction régionale de l'environnement pourrait-elle évaluer la conformité de nos bilans et résultats en les comparant aux objectifs de nos plans de gestion ? L'idée semble saugrenue. Alors quoi ? Comment définir un professionnel de la nature ? Pas simple ! Une qualification ou un diplôme ne permettent pas non plus de désigner qui est professionnel puisque cet état

suppose de s'être confronté aux défis du terrain. Le jeune doit transformer son capital de savoir en compétences professionnelles. Son bagage de formation initiale n'est qu'une promesse d'outils et de méthodes à inventer pour les adapter à son territoire. Dans nos métiers, chacun doit construire sur son site, en puisant des modèles dans l'expérience des autres ou dans la bibliographie, avec un sérieux risque d'appliquer des recettes aux succès mitigés, ou encore de s'enfermer dans la reproduction : « On a toujours fait comme ça, ça marche bien. » Peut-on s'engager dans une troisième voie : celle de l'identité professionnelle reposant sur un ensemble de compétences reconnues ? L'idée est intéressante mais la base est fragile puisque, dans nos métiers, la notion de compétence est liée à la maîtrise des situations. Elle risque donc d'être remise en cause par n'importe quel

aléa. Le professionnel reconnu serait celui qui reste compétent malgré les changements.

Et si la question n'était pas « d'être professionnel » mais de le devenir ou le rester ? C'est-à-dire d'appréhender les choses du point de vue de la capacité d'évolution et d'adaptation. L'idée est intéressante puisque notre milieu professionnel est en construction et, qu'à ce titre, il connaît un permanent changement. On pourrait alors envisager le professionnalisme comme une capacité à participer à la construction d'un « système professionnel » des espaces naturels avec ses repères, ses références, voire ses codes.

Le « pro » de la nature ? Celui qui est capable de questionner sa pratique, de partager ses questions et ses solutions.

Serait « pro » de la nature celui qui serait capable de questionner sa pratique, de partager ses questions, ses solutions, ses réussites et ses échecs ; celui qui contribuerait ainsi à la constitution d'un savoir-faire professionnel via, par exemple, des répertoires de bonnes pratiques ; en atten-

dant que les scientifiques théorisent cette matière en systèmes ou méthodes.

L'exigence première du professionnalisme serait donc de penser son expérience, de la transformer en informations disponibles pour d'autres professionnels ou aspirant à l'être. Et pour cela, de se donner la peine de participer à des travaux collectifs, surtout s'ils sont innovants ; et de faire appel à l'expertise et au jugement collectifs qui permettent de critiquer les analyses, de décortiquer les résultats et de détecter ainsi les pratiques porteuses d'avenir. Ce professionnalisme est niché dans la critique des résultats plus que dans des réussites spectaculaires. ■

VÉRONIQUE PETIT-UZAC - ATEN

>>> Mél : veronique.petituzac@espaces-naturels.fr

En savoir plus

► *Penser son expérience, une voie vers l'auto-formation*, J. Mezirow, Chronique sociale, 2001.

► « L'ingénierie de la professionnalisation », *Actualité de la formation permanente* n° 200, D. Cristol, Centre Inffo, 2006.

QU'EST-CE QU'UNE VAE ?

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. Diplômes, titres et certificats sont ainsi accessibles grâce à l'expérience (et non uniquement par le biais de la formation initiale ou continue) et selon d'autres modalités que l'examen.

La VAE s'applique en principe à l'ensemble des diplômes et titres à vocation professionnelle ainsi qu'aux certificats de qualification.

QUEL EST LE NIVEAU D'ÉTUDE REQUIS EN FONCTION DES EMPLOIS ?

Tout dépend du poste que l'on vise. Pour être agent de terrain, garde, agent d'entretien du milieu, le brevet ou un bac professionnel sont théoriquement suffisants. Les techniciens ou les chargés d'études accèdent à des postes avec un BTS ou mieux encore avec une licence professionnelle et si possible un peu d'expérience. Les chargés de mission n'obtiennent généralement pas de poste sans, au minimum, un niveau de bac +5 dans le domaine recherché, si possible assorti d'une première expérience. Les postes de directions sont, quant à eux, proposés à des personnes ayant au minimum un bac +5 assorti d'une longue expérience (5 ans minimum).

QU'EST-CE QUE LE PACTE ?

Le Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État (le Pacte) est un contrat de droit public d'une durée d'un an minimum à deux ans maximum. Alternant formations et stages, il permet d'intégrer la fonction publique en qualité de fonctionnaire titulaire à l'issue d'une vérification d'aptitude. Il est ouvert aux jeunes gens de 16 à moins de 26 ans. Ce recrutement de droit public est ouvert pour des corps et cadres d'emploi de catégorie C.

1. Estimations établies à partir des grilles de la fonction publique et de la convention collective nationale d'animation au 1^{er} janvier 2008. Ces valeurs sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier de façon significative selon les situations personnelles.
2. Convention collective nationale de l'animation.
3. Premier emploi ou poste dans les espaces naturels.
4. Après 30 ou 40 ans d'ancienneté.



© Ludovic Imberdis - PN Venise

Des méthodes alternatives

Campagnol terrestre

Le parc national des Écrins

Détecter les premiers foyers

Le campagnol consomme les parties souterraines des plantes et marque son passage par d'importants rejets de terre en surface. Les très fortes densités atteintes lors des pics de population (sans doute près d'un millier d'individus à l'hectare) ont un fort impact sur les prairies. Elles deviennent inexploitable pour la fauche, pénalisant les éleveurs locaux qui pratiquent une agriculture de montagne axée sur l'élevage bovin et ovin, où la production de fourrage de qualité revêt une grande importance. De plus, l'arrêt de la fauche a un impact sur la biodiversité comme sur les paysages. Depuis 1998, la partie nord du territoire du parc national des Écrins est confrontée à des pullulations de campagnols terrestres sur des prairies de fauche d'altitude. En 2001, près de 500 hectares sont ainsi dévastés entre 1500 et 2400 mètres d'altitude dans le canton de La Grave. À partir de 2002, la commune de Besse-en-Oisans est touchée à son tour. Si ce phénomène est nouveau dans les Écrins, il n'en est pas de même dans d'autres régions. En Franche-Comté, les pouvoirs publics ont organisé dans les années 70 de grandes campagnes de lutte par appâts empoisonnés à la bromadiolone. Depuis 2001, un arrêté interministériel limite l'emploi de ce poison pour la lutte contre le campagnol terrestre et préconise une lutte préventive, notamment par piégeage. Une délégation d'agriculteurs de La Grave et de représentants des services de l'État



POSE DE PIÈGES À PINCE DANS CHACUN DES DEUX TRONÇONS DE LA GALERIE PRINCIPALE OUVERTE. LE CAMPAGNOL TERRESTRE, DÉRANGÉ PAR LA LUMIÈRE, SE FAIT CAPTURER EN VOULANT REBOUCHER LES GALERIES. PLUSIEURS JOURS CONSÉCUTIFS DE PIÈGAGE SONT NÉCESSAIRES POUR UNE LUTTE EFFICACE.

s'est rendue en 2002 dans le Doubs pour profiter de l'expérience de leurs homologues francs-comtois. « S'il paraît incontournable de mettre en place un système de lutte précoce, les agriculteurs du Doubs préconisent maintenant d'envisager d'autres formes de lutte indirecte qui prennent en compte tous les facteurs défavorables à ce rongeur », explique Éric Vannard, garde moniteur du parc qui faisait partie du voyage. À l'issue de cette tournée, une convention est signée entre le parc national des Écrins et le groupement cantonal de défense contre les organismes nuisibles du secteur de La Grave. Dans le cadre de cette convention, un technicien est employé en 2003 pour mettre en place un suivi à long terme et une lutte raisonnée contre le campagnol, notamment en formant les agriculteurs au piégeage.

Le rôle majeur des prédateurs généralistes dans la régulation des populations de rongeurs est également mis en avant. Le renard a alors été déclassé de son statut de nuisible sur le canton de La Grave et les prélèvements sur la commune de Besse-en-Oisans ont été diminués suite à la demande faite par les agriculteurs aux chasseurs de la commune. Des expériences de restauration des prairies ont également été conduites en collaboration avec la chambre d'agriculture : réensemencement des prairies et démonstration de matériel pour la remise en état des sols.

Le suivi à long terme initié en 2003 permet de faire l'état des lieux régulier de la situation (effectué par le Parc national des Écrins, il comprend une cartographie régulière des zones de pullulations, un suivi indiciaire

à l'éradication chimique ?

Tous les cinq à dix ans, les zones de moyenne montagne connaissent des pullulations de campagnols et leur fréquence s'accélère.

Le parc naturel régional des volcans d'Auvergne

L'effet pervers de la bromadiolone

Dans les années 70, les pouvoirs publics ont organisé de grandes campagnes de lutte par appâts empoisonnés à la bromadiolone. Ce puissant anticoagulant se concentre dans le foie des animaux qui meurent d'hémorragie au bout de quelques jours. Malheureusement, la bromadiolone n'empoisonne pas que le campagnol... Elle provoque l'intoxication de nombreux autres mammifères et oiseaux, notamment celle des populations de prédateurs. Ce qui a parfois des effets inverses de ceux escomptés : dans les zones traitées, on a constaté une plus grande fréquence des cycles et l'augmentation de l'intensité des pullulations du campagnol terrestre. ■

des populations de campagnols terrestres et un relevé de la végétation). En créant un réseau de surveillance, on peut détecter les nouveaux foyers assez tôt pour établir un plan de lutte par les éleveurs concernés. En effet, si aujourd'hui on observe un retour à la normale progressif sur le canton de La Grave, si les agriculteurs de Besse-en-Oisans n'ont plus aucun problème à déplorer, le phénomène a gagné d'autres communes de l'Oisans : Mont-de-Lans et Clavans, et des pullulations menacent les prairies de Villar d'Arène en direction du col du Lautaret. ■

PAUL BOUDIN, HERVÉ CORTOT, GILLES FARNY, CLAIRE GONDRE ET ÉRIC VANNARD
PARC NATIONAL DES ÉCRIVAINS

>>> **Mél :** gilles.farny@espaces-naturels.fr

Développer le maillage bocager

Lorsque l'on dit « les campagnols ravagent tout sur leur passage », il faut l'avoir vu pour comprendre. Criblées de monticules de terres, les prairies ressemblent à des paysages lunaires. Sur ces « labours », les agriculteurs n'ont plus qu'à ressemer. Outre la dégradation des pâturages et la perte fourragère, les conséquences économiques sont en chaîne. La remontée de terre agglomérée au fourrage diminue sa qualité. Elle génère, par exemple, de la fermentation dans les ensilages. Les vaches produisent donc un lait de moindre qualité, le fromage est à l'unisson. Et, puisque les pâturages sont touchés, l'aspect patrimonial en souffre aussi. Du reste, on observe une corrélation entre la pullulation des campagnols et le pourcentage de surface toujours en herbe (supérieur à 70 % de la superficie totale). Certes, la bromadiolone permet de réagir mais cet anticoagulant a, sur la faune sauvage, des effets induits ni souhaités ni souhaitables. Aussi, un programme d'étude, porté par le parc naturel régional des volcans d'Auvergne¹ (2002-2006), visait à bien connaître les mécanismes de pullulation afin d'imaginer et de tester des actions substitutives au traitement chimique. Sans rentrer dans les détails du fonctionnement biologique du campagnol, on retiendra que le seuil de démarrage d'une pullulation est fixé à cent individus par hectare. Au-dessus de ce niveau, l'espèce croît rapidement (en six mois, la descendance d'un couple atteint cent vingt individus). Les chercheurs mettent également en évidence que l'absence de régulation est liée aux changements de pratiques agricoles (abandon de la fauche des talus, diminution du piégeage...) et à la baisse du nombre de prédateurs. Pourtant, parmi les solutions préconisées, l'idée d'introduire des prédateurs est apparue comme une fausse évidence. Des études antérieures se sont penchées sur le

cas de l'hermine. Cette espèce, adaptée aux milieux prairiaux et inféodée au campagnol, prospère lorsque sa proie se multiplie. Cependant, sa reproduction étant plus lente, elle se trouve en surnombre (par rapport à sa ressource alimentaire) au moment où le campagnol décroît. La phase de pullulation passée, le nouvel équilibre laisse apparaître une population d'hermines en quantité inférieure à celle du départ. C'est pourquoi, plutôt que de réintroduire des prédateurs, les opérateurs du programme préfèrent œuvrer au développement du maillage bocager (haies et bosquets abritent des prédateurs). Cette action qui n'a pas encore été évaluée (il faut que la végétation pousse) a été développée à partir de photos aériennes permettant de déterminer à quel endroit le *continuum* bocager était interrompu.

Une autre action consiste à maintenir les populations en faible densité (moins de cent individus à l'hectare) par une intervention chimique ciblée et mesurée. Celle-ci requiert une surveillance avisée. Il n'est pas si facile en effet, d'identifier les galeries du campagnol. Celui-ci utilise souvent celles creusées par les taupes et il faut parfois recourir au piégeage.

Quoi qu'il en soit, surveillance et traitement n'ont d'efficacité que s'ils sont le fait d'une action collective portée par des agriculteurs. Les sites pilotes ont d'ailleurs permis de démontrer que si l'ensemble de la commune n'était pas considérée, on observait le déplacement de populations de campagnols et, l'année suivante, l'éclosion de foyers résiduels.

Le travail doit donc être permanent. À cette condition, il donne des résultats probants ; preuve en est, le bilan d'un réseau communal de surveillance et de piégeage à Mouthe (Franche-Comté) où, mobilisés, agriculteurs, techniciens et population ont réussi à enrayer les pullulations. ■

MOUNE POLI À PARTIR D'UNE INTERVIEW DE GHISLAINE PRADEL

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

1. Avec l'Inra, l'École nationale des travaux agricoles de Clermont-Ferrand, l'IUT d'Aurillac, la chambre d'agriculture du Cantal, l'ONCFS, la mission Haies Cantal.

>>> **Mél :** gpradel@parcnaturel-volcansauvergne.com



© Snowmanradio

Les premières plaintes pour dommages au bétail dans les Pyrénées françaises datent de 1990. Leur nombre a augmenté en 1996-1997 pour atteindre la centaine en 2007, en même temps qu'éclatait le problème de prédation en Navarre et dans les médias espagnols.

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et le Parc national des Pyrénées établissent des constats, complétés depuis 2007 d'expertises réalisées par des vétérinaires, afin de tenter de mieux comprendre la responsabilité des vautours et d'étayer la décision de l'État.

Les premières analyses des constats et expertises indiquent qu'avant 2006 les dommages survenaient de juin à octobre, période de dispersion des jeunes vautours et de mises bas chez les bovins. Spatialement, les études mettent en évidence un fort recouvrement avec la répartition des troupeaux en estive proches de la plus forte colonie française de vautours.

Depuis deux ans, les dommages s'étaient dans le temps (sur l'année) et dans l'espace puisqu'on en trouve trace dans le Piémont et le Pays Basque, jusqu'à proximité de fermes et d'habitations.

L'essentiel des plaintes concerne des bovins et des ovins en difficulté ou en état de faiblesse (mise bas difficile, pathologie, accident...). Les vautours peuvent accélérer la mort d'animaux condamnés ou provoquer la mort d'animaux en difficulté. Les animaux sains sont très exceptionnellement attaqués (veaux en train de dormir...) mais les vêlages sont des situations très exposées.

La montée en puissance du nombre de plaintes relayées par certains médias a suggéré une évolution du comportement du vautour fauve, le moins prédateur des vautours. La mise à mort exceptionnelle de bétail par des vautours, confirmée récemment par des spécialistes espagnols, était pourtant citée dès le 19^e siècle. Ces attaques seraient-elles liées à une « sur-



© Thermos

L'augmentation des problèmes semble due à la fermeture brutale des charniers en Aragon et à un changement de comportement des vautours les moins craintifs.

Vautours et charniers, Les vautours fauves ont-ils changé de

population ? L'effectif pyrénéen du vautour fauve est passé de 50 couples vers 1960 à 580 en 2007 côté français (5 000 à 6 000 individus). Même si la disponibilité alimentaire est difficile à quantifier, celle liée à l'élevage est supérieure au besoin des vautours français, notamment dans les Pyrénées-Atlantiques.

Qu'est-ce qui a changé ? Les vautours vivent souvent près de l'homme dans les régions pastorales où ils sont respectés. En France, les destructions passées les ont rendus très craintifs. La protection légale et l'entretien de charniers ont contribué à la modération de leur méfiance. Alors que l'accession à une charogne pouvait prendre plusieurs jours, le vautour fauve prospecte aujourd'hui hors des massifs d'altitude notamment vers les exploitations du Piémont, se posant même, à l'occasion, sur leurs bergeries !

L'augmentation de leur effectif a accru la détection des animaux morts, moribonds ou en difficulté (les vautours en effet, tirent profit de la détection faite par leurs congénères). La compétition intraspécifique est susceptible d'inciter à l'initiative prédatrice dans un contexte d'opportunités diversifiées : pratiques nouvelles d'élevage (gardennage réduit, mise au pré de jeunes vaches gestantes) ; situations à problème de certains animaux domestiques (vêlages difficiles, animaux affectés par un accident ou une pathologie particulière) ; ou contraintes (aérologie bloquante prolongée). Certains vautours peuvent alors ne pas attendre la mort éventuelle d'un animal en difficulté pour commencer à le consommer. Cette compétition a été accrue versant français par l'arrivée de nombreux vautours d'Espagne privés brutalement, en 2006, des charniers aragonais approvisionnés jusque là surabondamment par la mortalité d'élevages intensifs (porcins), en application de

Les vautours sont des charognards. Cette constatation a fondé les dénis d'ornithologues confrontés aux plaintes d'éleveurs certifiant d'attaques de bétails par des vautours fauves. Le comportement animal est-il immuable ?

Pris dans les rets

... administratives, économiques et sociales

Dans les Pyrénées, aucun système artificiel d'approvisionnement des vautours ne fonctionne. Ce n'est pas le cas dans les lieux où ils ont été réintroduits. En 2006, le programme de recherche Diva présentait les recommandations des chercheurs sur le thème « Rôle des rapaces nécrophages dans la gestion de l'équarrissage » dont quelques éléments sont rapportés ici¹.

« **E**n France, la restauration et la viabilité à long terme des populations de vautours fauve, moine et percnoptère dépendent en grande partie de leur lien avec l'élevage, notamment ovin, qui fournit par sa mortalité naturelle l'essentiel des ressources consommées par ces oiseaux. Du fait de la législation vétérinaire, le dépôt des carcasses doit se faire sur des « charniers ». [...] Ce système doit pouvoir évoluer vers une distribution aléatoire des ressources trophiques [ce qu'offre] la multiplication des sites d'alimentation par la mise en place des sites de dépôt chez les éleveurs [...]. Dans les terrains conflictuels (Ossau) et sur les terrains où les réintroductions et les programmes sont en cours, la collecte par les institutions peut permettre un travail de sensibilisation, d'information scientifique sur

l'éthologie du vautour. Ce lien peut permettre, d'une part, de développer le système d'équarrissage naturel adossé à une relation directe éleveur/oiseau et, d'autre part, de renforcer les relations entre le monde agricole et le monde des gestionnaires des espèces et espaces protégés.

Il est incontestable que la viabilité à long terme de ce système est d'abord dépendante du contexte législatif et socio-économique de l'équarrissage.

[Depuis le début 2006], des marchés d'équarrissage ont été mis en place, instituant la prise en compte des organismes responsables de la conservation des vautours, et donc de l'approvisionnement de charniers, dans les réponses à ces appels d'offres.

Cette situation, à notre connaissance spécifique à la France, apporte symboliquement une reconnaissance au plus haut niveau du rôle des rapaces nécrophages dans la gestion de l'équarrissage et modifie le paysage économique pour cette pratique. Non qu'elle représente un volume significatif par rapport aux flux usuels de l'industrie de l'équarrissage mais parce que quelle pérennise, au-delà de subventions nécessairement limitées, le financement des coûts liés aux transports et aux dépôts des carcasses pour les structures (ONG, espaces protégés) dont les fonds propres ne le permettaient pas [...] Néanmoins, si la situation actuelle semble favorable, certains écueils potentiels méritent d'être suivis dans la mesure où leur influence future sur ce système est encore difficile à évaluer.

Le premier d'entre eux reste du domaine économique et réglementaire [avec notamment] la mise en place d'une certification sanitaire ovine (CSO) [...]

Le second point concerne le niveau d'acceptation de la croissance des populations de vautours par les populations humaines locales. Cette question se pose d'abord en Ossau, elle est également présente sous une forme moins pressante dans les Grands Causses. Le lien généré par la participation active ou passive des éleveurs à la croissance des populations de vautours y est cependant plus fort et la compréhension du service écologique réel rendu par les vautours vient pondérer ce questionnement... » ■

changement de régime comportement ?

réglementations européennes relatives à l'équarrissage. Cette mesure a également touché les vautours français qui s'y nourrissaient. Cette dispersion forcée s'est ajoutée à la redynamisation des flux entre les noyaux de la population dont l'espace de vie a évolué des Pyrénées au bassin méditerranéen, du fait de réintroductions.

Perspectives. Le statut favorable du vautour fauve résulte d'actions de terrain largement partagées, notamment du soutien d'éleveurs en extensif qui bénéficient de leur rôle d'équarrissage naturel. Bien des acquis restent néanmoins fragiles. Le nourrissage artificiel sans objectif scientifiquement fondé et surabondamment pourvu a montré des limites. Le bon état de conservation d'une population n'exige pas un effectif artificiel dont le fonctionnement pourrait perturber des espèces sympatriques. Le nourrissage a été arrêté en Ossau car la compétition pour les sites de nids

était défavorable au gypaète barbu. Si la prédation par anticipation avérée (ne pas attendre la mort d'un animal pour le consommer) est encore peu fréquente, le risque ne peut être écarté de son développement dès lors que l'espèce y trouverait avantage socialement, qu'elle l'intégrerait dans sa culture et qu'elle le diffuserait au-delà des Pyrénées.

Une réflexion doit être portée par l'État, en concertation avec les scientifiques et les éleveurs, afin de faire émerger les bases d'une coexistence saine et durable des vautours et du pastoralisme, en intégrant le devenir de l'équarrissage en France après 2009 et la réouverture éventuelle des charniers en Espagne. ■

JEAN-MARC CUGNASSE

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

>>> **Mél :**

jean-marc.cugnasse@oncfs.gouv.fr

1. Extrait des actes du colloque Résultats du programme de recherche « Action publique, agriculture et biodiversité » p. 67-73, ministère de l'Écologie, INRA, 2006. Responsable scientifique François Sarrazin (Muséum national d'histoire naturelle).

Législation

Préjudice environnemental : un nouvel outil juridique mais...

En 2004, le droit européen donnait un cadre juridique à la responsabilité environnementale. Fondé sur le principe « pollueur payeur », celui-ci a joué un rôle précurseur en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux.

Cette philosophie a porté ses fruits. Le droit français a peu à peu intégré ces évolutions. La question de la responsabilité environnementale a fait son entrée par l'intégration de la charte de l'Environnement dans l'arsenal juridique français : « Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences ; toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi. » Sans cadre juridique strict, la valeur morale de cet article l'emportait inmanquablement sur la réalité pratique de mise en œuvre. Une grande avancée a ensuite été réalisée par la jurisprudence française. En effet, la décision du tribunal correctionnel de Narbonne du 4 octobre 2007 concernant le Parc naturel régional de la Narbonnaise, suivie par la décision médiatique du tribunal de grande instance de Paris du 15 janvier 2008 relative à l'*Erika*, a reconnu l'existence d'un préjudice environnemental et donné les premiers éléments de réponse sur les modalités de calcul de ce préjudice. Nécessairement amenées à être reprises et affinées, ces premières jurisprudences sont une mine d'informations pour les gestionnaires d'espaces naturels qui auront à intégrer ces données dans leur mode de gestion.

La nouvelle loi du 1^{er} août 2008¹, transposant la directive du 21 avril 2004, a donné un cadre juridique à la responsabilité environnementale. En application du principe pollueur payeur, la loi définit les conditions dans lesquelles sont prévenus ou réparés les dommages causés à l'environnement par l'activité d'un exploitant. Le texte prévoit la mise en place de mesures de prévention et de réparation, ainsi que la

Après avoir reconnu la notion de préjudice moral et matériel, le droit français reconnaît dorénavant le préjudice environnemental. Les gestionnaires pourront donc s'en prévaloir à condition d'avoir accumulé leurs preuves.



NETTOYAGE D'UNE PLAGE SUR LE SITE DU CÈDRE, À BREST (29).

© Laurent Mignaux - Medad

1. n° 2008-757
2. A. Kiss, *Droit international de l'environnement*, Pédone, 1989, 110 pages.
3. Pour bénéficier des aménités récréatives procurées par un site naturel, le visiteur doit se déplacer jusqu'à ce site et subir des coûts de transport. Ces coûts constituent des prix implicites et permettent d'estimer la valeur d'usage récréatif du site.

détermination de nouveaux pouvoirs de police pour l'autorité administrative. Il est cependant prévu qu'un décret en Conseil d'État fixe un certain nombre d'éléments essentiels pour mettre en œuvre les dispositions de la loi.

Afin d'apprécier l'importance de l'avancée juridique en la matière, il convient de distinguer les préjudices matériels et moraux (reconnus de longue date par le juge), du préjudice environnemental « pur ». Les deux premiers sont causés aux personnes et aux choses par l'intermédiaire du milieu dans lequel elles vivent. On qualifiera ainsi de préjudice matériel les frais de nettoyage et de remise en état du site pollué ou les pertes de revenus liés au tourisme. Une réparation du préjudice moral pourra être demandée pour l'atteinte portée à l'image de marque du site.

La nouveauté réside dans la reconnaissance d'un préjudice environnemental. Il peut être défini comme « un dommage causé à l'environnement lui-même, abstraction faite de tout préjudice que subissent ceux qui en exploitent les ressources². Les gestionnaires d'espaces naturels disposent donc désormais d'un nouvel outil juridique. Les trois chefs de préjudices pourront le cas

échéant donner lieu à réparation. En cas de dommage environnemental, ces derniers pourront se constituer partie civile afin d'obtenir réparation de leur préjudice environnemental, outre la réparation de leurs préjudices matériels et moraux. Concernant les gestionnaires d'espace publics, le juge français a cependant réduit cette possibilité à ceux disposant d'une compétence spéciale en matière d'environnement. Cette compétence doit leur être conférée par la loi. Il conviendra enfin pour ces personnes morales de prouver le préjudice causé à l'environnement lui-même, à savoir aux espèces, aux habitats naturels, aux eaux ou aux sols.

Une difficulté liée à l'évaluation de ce préjudice se pose inmanquablement. Comment apprécier en termes monétaires la valeur d'une plage, d'un oiseau, d'une forêt ? Différentes méthodes d'évaluation sont proposées, comme la « méthode des coûts de transports »³ caractérisée par le prix que les usagers de l'environnement consentent à payer pour la protection d'une espèce, ou à recevoir pour accepter la destruction d'un habitat. Les gestionnaires des espaces naturels auront intérêt à inventorier de manière beaucoup plus précise la richesse de leur patrimoine écologique. Se pose enfin la question de la légitimité des gestionnaires d'espaces naturels à obtenir des dommages et intérêts pour la réparation du préjudice environnemental, du fait du caractère universel de la nature. À défaut d'être propriétaires de ces espaces, il semble possible de considérer que ces gestionnaires en ont « l'usufruit », et sont à ce titre garants de leur protection. La philosophie, plus large que le droit, nous invite à être tous garants de cette protection de la nature qui appartient à tous et à personne en même temps. ■

CHANTAL GIL-FOURRIER

AVOCATE SPÉCIALISÉE EN DROIT PUBLIC

>>> Mél : giljuris@wanadoo.fr



© Robert Wojciechowski



© Greudin

CI-CONTRE : DÉPART DES LIGNES D'UN PARC DE PROTECTION OVIN DANS UNE ZONE FRÉQUENTÉE PAR L'OURS BRUN EN NAVARRE ESPAGNOLE.
CI-DESSOUS : AVEC UNE CLÔTURE CLASSIQUE, FAITE DE FILS BARBELÉS, LES ANIMAUX COURENT LE RISQUE DE SE BLESSER.

Construire une barrière électrique

pour protéger les troupeaux

Les clôtures sécurisent le bétail en le protégeant des prédateurs. Elles représentent un obstacle au déplacement de la faune sauvage comme aux utilisateurs de l'espace.

La visibilité, la conception, le choix de la puissance, l'éducation de l'animal ou encore l'entretien sont autant d'éléments à prendre en compte pour construire une barrière électrique.

Ainsi, pour qu'une clôture fonctionne bien, il est nécessaire que l'éleveur ou le propriétaire du terrain s'implique. Il doit acquérir un maximum de références pour le choix du matériel, maîtriser la technique de pose, accepter d'entretenir, de contrôler périodiquement et d'adapter son matériel.

Apprentissage. Plus psychologique que physique, la barrière électrique nécessite de former le bétail au respect des limites (sous peine de multiplier les interventions de maintenance). Cet apprentissage s'opère en groupe; cependant, lorsqu'il est calme, qu'il a grandi avec la clôture électrique, que la ressource en eau et en nourriture est suffisante, l'animal n'a aucune raison d'essayer de sortir du clos.

La clôture idéale. Le dispositif le plus efficace est celui à sept fils alternés: positif (+) négatif (-) de 120 cm de haut. Cette technique permet de pallier l'insuffisance du système de mise à la terre.

Le fil inférieur (à 15 cm maximum du sol), positif, dissuadera tout passage sous les lignes. Le second choix pour l'animal sera alors de pénétrer les lignes. Le contact entre le fil positif et négatif sera dissuasif. Des lignes correctement tendues éviteront aux animaux domestiques ou sauvages de rester prisonniers des fils.

QUEL ESPACEMENT POUR LES FILS ?

- Le premier reprend la configuration du terrain à plus ou moins 15 cm (+),
- le deuxième à 30 cm (-),
- le troisième à 45 cm (+),
- le quatrième à 60 cm (-),
- le cinquième à 75 cm (+),
- le sixième à 95 cm (+ ou -)
- le septième à 120 cm (+).

QUELLE PUISSANCE ?

5 000 volts sur les lignes sont considérés comme un minimum. Une faible « punition » intrigue l'animal, et l'incite à revenir sur la zone de contact, voire à occulter la peur du franchissement.

Entretien. Outre un contrôle électrique régulier, effectué à l'aide d'un voltmètre, l'état de la barrière doit être examiné périodiquement. L'erreur de montage, le matériel inadapté ou le manque d'entretien des lignes sont autant de facteurs pour que le prédateur apprenne à ne plus se méfier du système.

Le contrôle annuel du système de la terre de l'électrificateur est également recommandé y compris le maintien de la visibilité de barrière et son dégagement.

Rendre l'équipement visible. Nombre d'animaux sauvages possèdent une pointe d'activité ●●●

••• à l'aube, la nuit ou lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises : ces conditions affectent leur perception visuelle. Une bonne visualisation de l'obstacle peut être obtenue par l'emploi de fils et de piquets spécifiques, ou par l'attache d'éléments volants au vent. Les matériaux réfléchissant ou restituant la lumière sont à conseiller. Une zone dégagée, de part et d'autre des lignes, rendra la clôture bien visible.

Démontage. En arrière-saison, le retrait des lignes ou leur mise au sol est recommandé afin que l'animal sauvage, n'apprenne pas à ramper dessous ou à passer au travers de l'équipement.

Verticalité, profondeur. Les animaux sauvages considèrent une clôture comme un obstacle à franchir soit en sautant, soit en passant par-dessous. Chaque animal ayant un mode comportemental qui lui est propre, la délivrance du choc électrique privilégiera la tête ou toute autre zone sensible, toujours dans le seul but de mémoriser contact et douleur, avec un réflexe de recul immédiat.

TROIS APPROCHES PEUVENT PROVOQUER L'HÉSITATION DU PRÉDATEUR

1 • La double clôture implantée devant une clôture principale. La barrière est élargie de telle sorte que le prédateur a du mal à apprécier l'effort à fournir. Concernant la profondeur de l'obstacle : deux ou trois lignes suffisent, implantées à 50 cm de la clôture principale.

2 • La barrière inclinée vers l'animal. La verticalité est floue et décourage les animaux. Le but étant de laisser l'approche se faire puis d'obliger le lever de la tête pour le contact.

3 • La clôture décalée. Un ou plusieurs fils seront excentrés sur des supports (écarteurs) en extérieur du parc. Cette construction affecte la perception de pénétration de l'obstacle. Une seule ligne déportée et positionnée au niveau des 2/3 de la hauteur de l'animal prédateur est efficace.

Particularités selon les espèces. Il est bon de tenir compte du pelage plus ou moins fourni et de sa fonction isolante. Mais les ours, par exemple, sont facilement bloqués par une clôture électrifiée : la surface de leurs pieds assure un bon contact au niveau du sol. Trois ou quatre fils suffisent.

Le loup ou le renard peuvent pénétrer une barrière en creusant sous le fil inférieur, s'il est trop haut. Aussi est-il important soit de niveler, soit d'adapter la hauteur du premier fil à la configuration du terrain.

Le lynx saute la barrière s'il y a des reliefs plus élevés à proximité.

Les bois des cervidés sont isolés, comme les poils dont sont pourvus les sangliers : pour eux, il est bon de privilégier les clôtures décalées ou inclinées vers l'intérieur de la surface à préserver. Tout animal, domestique ou sauvage, arrive à respecter une clôture électrique : mais il faut laisser du temps au prédateur pour étudier la clôture et avoir un équipement efficace, capable de fournir une décharge électrique assez forte afin d'imprimer la réaction de crainte.

Recommandations. Impact paysager, impact sur le multi-usage et la circulation, impact sur la faune sauvage et sur ses déplacements... la mise en place de clôtures a une incidence sur l'environnement.

Il faut savoir que, sur les lieux de promenade, les panneaux avertisseurs « clôture électrique » sont obligatoires tous les 50 m.

Par ailleurs, les filets électrifiables constituent des pièges pour la faune sauvage : les chevreuils mais aussi les batraciens, les hérissons restent prisonniers des mailles et meurent sous les impulsions électriques.

Les fils de fer barbelés sont sources de blessures, rappelons qu'il est strictement interdit de les électrifier (point BB2 de l'annexe normative BB à la norme 2002 NF EN 60335-2-76 de février 2001 et de son amendement A1 de mars 2002).

Lors de la pose ou du retrait de clôtures, les débris, les fils laissés au sol constituent un danger d'absorption pour l'animal et sont sources de chutes, de blessures.

Limiter le passage des fils électrifiés proches d'un abreuvoir, au-dessus d'un cours d'eau : il y a danger d'électrocution.

Évitez les fils détendus dans lesquels votre bétail risque de rester prisonnier. ■

ROBERT WOJCIECHOWSKI

PÉRIMÈTRE - CLÔTURES, APPLICATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

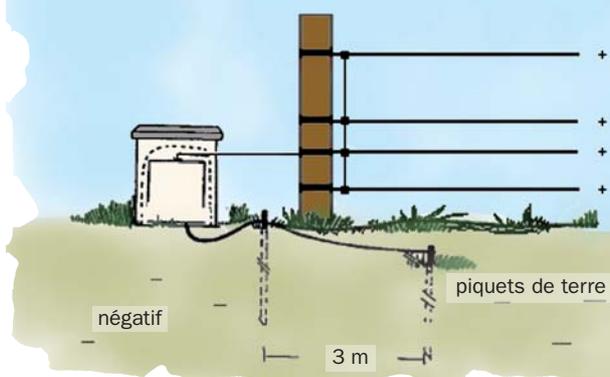
>>> **Mél: wrobert@neuf.fr**

En savoir plus

- ▶ http://www.aves.asso.fr/rubrique.php3?id_rubrique=30
- Diverses plaquettes :
- ▶ www.wwf.fr/content/download/1679/8345/version/1/file/Poster+methode+prevention.pdf
- ▶ http://www.loup-ours-berger.org/files/empreinte_ours_3.pdf

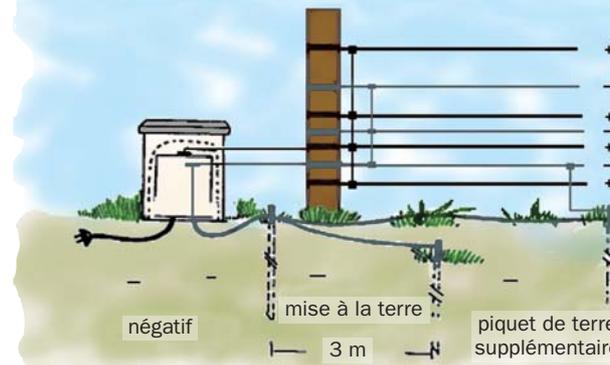
Différentes construction de clôtures

CLÔTURE CLASSIQUE



Classique : une construction de base pour des sols réceptifs (conducteurs). L'électrificateur possède le négatif relié à la terre, le positif relie les lignes de la clôture.

CLÔTURE ALTERNÉE



Alternée : une construction améliorée pour des sols peu réceptifs (peu conducteurs, secs, pierreux). L'électrificateur possède le négatif relié à la terre et sur des lignes alternés avec des fils reliés eux positivement. Le contact est nettement dissuasif, la terre étant présente tout le long du périmètre clos.

L'espace Glacialis, on peut toucher !

© Patrick Folliet - PN Vanoise



la parole à

Christophe Gotti

Garde-moniteur et photographe.
Parc national de la Vanoise

Inauguré en décembre dernier, l'espace muséographique Glacialis est entièrement dédié aux glaciers de montagne.

Il accueille un large public venu comprendre l'évolution des glaciers dans un contexte de réchauffement climatique. Cet espace muséographique vient ainsi compléter la palette des outils pédagogiques du parc.

Voilà plusieurs années que vous travaillez avec les enfants afin de les sensibiliser au respect de la nature ; l'ouverture de l'espace muséographique Glacialis change-t-elle votre approche pédagogique ?

Le parc a délibérément choisi de travailler avec les scolaires de la zone périphérique¹ de l'espace protégé, et ce sur le long terme. Nous intervenons régulièrement dans les classes ; du reste, aujourd'hui, les enfants de Champagny-en-Vanoise se sont approprié le parc et en parlent comme étant le leur. Alors, bien sûr, Glacialis complète la palette de nos outils pédagogiques. Mais vous m'interrogez sur la pertinence de cet

1. Maintenant appelée aire d'adhésion.

espace muséographique (que d'ailleurs le parc a contribué à concevoir et dont il finance une partie du fonctionnement) et comme vous vous en doutez, je vais en faire l'éloge. Tout d'abord, parce que le thème des glaciers s'inscrit dans le patrimoine local et qu'à ce titre, il permet de traiter d'écologie, d'économie, des relations entre l'homme et son milieu, du réchauffement climatique, de l'abandon pastoral... Toutes choses pour lesquelles nous avons le devoir de sensibilisation. Ensuite parce que le musée est très complémentaire des sorties de terrain. Il nous permet d'approfondir certains points comme le rapport au temps.

Le rapport au temps ! ?

Récemment, par exemple, nous avons conduit la classe de CM2 de Champagny-en-Vanoise jusqu'au pied du glacier du

Génépy à 2500 mètres d'altitude, un des glaciers qui composent la plus grande calotte glaciaire française. Durant les trois heures de montée, nous nous sommes fréquemment arrêtés, nous avons commenté, expliqué, pris des notes, fait des dessins. Mais, du haut de leurs dix ans, les enfants ont parfois du mal à percevoir l'évolution de la nature. Comme les adultes du reste, ils en ont une perception assez figée. Au musée, un film de Luc Moreau - un glaciologue - nous a permis de voir le glacier en mouvement. Pendant un an, chaque jour, le réalisateur a pris une photo au même endroit. En accéléré, cette succession d'images, montre clairement que le glacier est un fluide. Il ne s'agit pas uniquement d'une approche scientifique mais d'une manière de discerner l'instabilité de notre environnement y compris social et humain. C'est

... par ce biais que les enfants ont compris la catastrophe glaciaire qui, il y a deux siècles, a secoué notre région. Des séracs tombés du glacier de l'Epéna avaient fabriqué une sorte d'endiguement provoquant la création d'un lac. Mais avec le temps, la pression de l'eau a été trop forte, le barrage de glace a cédé, et la vallée a été inondée. Après avoir vu ce film, les enfants ont pu faire le lien entre ce paysage, qu'ils côtoient, et sa relation à l'homme.

Quel est, selon vous, le point fort de la scénographie de l'espace Glacialis ?

En tant que pédagogue, j'apprécie beaucoup le fait que l'on puisse toucher. Souvent, le sens tactile est négligé, or ici, ce n'est pas le cas. Les supports sont conçus solidement, les maquettes de glaciers, par exemple, sont réalisées de telle manière

Vous parlez de complémentarité entre le musée et les visites de terrain.

Comment organisez-vous les choses ?

Pour compléter l'approche documentaire offerte par le musée, les agents du parc ont mis en place un sentier des glaciers : d'une borne à l'autre, d'un point de vue à l'autre, les randonneurs sont invités à parcourir huit cents mètres de dénivelé, un livret explicatif en poche. On note d'ailleurs que la visite de l'espace Glacialis suscite l'envie d'effectuer ce parcours. C'est important car, pour bien comprendre, il faut accepter de s'immerger dans un univers nouveau. C'est pourquoi d'ailleurs, cherchant à optimiser ce possible, le parc met un refuge à la disposition des scolaires. Ils peuvent passer

EXPOSITION PERMANENTE SUR LES GLACIERS À L'ESPACE GLACIALIS, CHAMPAGNY-EN-VANOISE.



© Patrick Folliet - PN Vanoise

que les enfants peuvent y promener leurs doigts et percevoir les reliefs. Ils peuvent également plonger leurs mains dans de la farine glaciaire, ce résidu d'érosion aux aspects sableux.

Si vous deviez parler des points faibles de cet espace muséographique ?

(Sourire...) On manque de place ! Il faudrait un peu plus de recul devant certains panneaux.

Plus sérieusement, il faudrait peut-être revoir l'écriture de certaines informations pour les rendre plus accessibles. Elles sont quelquefois trop scientifiques et nous devons les « traduire » pour que les enfants comprennent. Du reste, nous travaillons avec la classe de cours moyen de l'école primaire de Champagny-en-Vanoise à la réalisation d'un livret pédagogique à destination des autres scolaires.



une ou plusieurs nuits dans ce bâtiment pour se couper de leur quotidien et basculer dans l'univers des glaciers. En effet pour bien comprendre, il faut aussi voir, vérifier, sentir ; transformer une découverte en expérience personnelle. ■

RECUEILLI PAR MOUNE POLI

Une bougie pour Glacialis

L'espace Glacialis a fêté sa première année d'ouverture au mois d'août.

Le projet, mené à bien par la commune de Champagny-en-Vanoise, s'articulait autour de deux axes : restaurer l'ancien presbytère de Champagny-le-Haut, édifice du 18^e siècle, et créer un espace muséographique en collaboration étroite avec le Parc national de la Vanoise.

Le choix de la thématique s'est opéré naturellement, du fait de la géomorphologie de Champagny-le-Haut et des problématiques actuelles du réchauffement climatique.

Ce centre d'interprétation s'étend sur environ 200 m² et comprend, outre l'exposition permanente, une salle de projection et une salle utilisée pour les expositions temporaires, les animations et les rencontres. Des textes, schémas, graphiques, cartes, maquettes, photographies et gravures, objets à toucher, audiovisuels sont autant d'outils à la disposition du grand public, en visite libre ou guidée. Un livret de découverte, axé sur les aspects scientifiques des glaciers, est destiné aux plus jeunes, tandis qu'un autre livret, destiné aux

cycles 3, aborde toutes les thématiques du musée : scientifique, géologique, historique, mythologique, environnemental, paysager et humain. Un livret jeu pour les cycles 2 est actuellement en cours de réalisation. Le public adulte est également visé avec la proposition de sorties sur le terrain, de soirées conférences et d'expositions temporaires.

La visite peut être complétée par une sortie sur le terrain, le long du sentier glaciologique conçu et géré par le Parc national de la Vanoise. ■

PATRICIA RICHARD
RESPONSABLE DE L'ESPACE GLACIALIS

>>> **Mél :**
patrimoine@champagny.com

Milieux aquatiques

Évaluer la valeur économique de la qualité environnementale

Y a-t-il un intérêt économique à la restauration des milieux aquatiques ? Une réponse technique permet d'avancer des arguments en faveur de cette restauration.

Mais comment chiffrer l'attachement de la société à ces milieux ?



LA PÊCHE RÉCRÉATIVE, ICI EN CHARENTE, GÉNÈRE DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES.

© MT - Phovoir

Une baguette ou un pain de campagne ? Tout bon gestionnaire (du panier de la ménagère ou d'espaces naturels) se pose la question des avantages que génèrent les dépenses qu'il engage. C'est ainsi qu'il oriente ses choix.

Cependant, en matière d'espaces naturels, comment justifier des investissements pour leur préservation ? En effet, si les coûts sont

concrets - car supportés par des acteurs - la notion d'avantages (ou bénéfices) est plus abstraite et la question se pose de savoir comment exprimer, en euros, ce que gagne la société à une amélioration de qualité environnementale. Aussi, afin de développer le raisonnement de l'évaluation économique, considérons un exemple¹ : celui de la restauration de la migration du saumon.

Imaginons un cours d'eau à salmonidés migrateurs sur lequel un obstacle infranchissable a été érigé. Supposons alors que cet ouvrage soit le sujet de discussions relatives à son aménagement, voire son effacement, en vue de permettre le retour du saumon.

Dans le débat, le gestionnaire de l'ouvrage avancera des arguments en termes de coûts des travaux (passes à poissons par exemple) et développera l'intérêt du projet (de l'obstacle) dans sa fonction actuelle (alimentation en eau potable, production d'énergie...). Le gestionnaire peut-il répondre ? Quels avantages peut-il avancer pour comparaison ?

Une première idée est d'estimer le produit issu de la pêche commerciale des saumons. Ce calcul, basé sur le prix du kilo, échappe toutefois aux objectifs poursuivis, qui sont d'ordre environnemental, et non commercial. Première idée ; petite idée. Voyons donc autre chose.

Une seconde idée voudrait que l'on estime les retombées économiques de la pêche récréative. La réalisation du projet pourra en effet entraîner le développement d'une telle pêche et, par là même, induire le développement d'autres activités économiques (matériel de pêche, hébergement, restauration).

Cette seconde idée est vaine dans la mesure où elle n'entraîne aucun coût ou avantage pour l'économie globale. Il y a fort à parier en effet que si, soudain, la pêche n'était plus autorisée, les dépenses ne disparaîtraient pas mais seraient réaffectées vers d'autres sites piscicoles ou vers d'autres activités récréatives (tennis, musique...). Les choses sont cependant différentes en matière d'économie locale. Les retombées peuvent avoir

1. Volontairement simpliste puisque seuls les aspects environnementaux liés à la migration du saumon sont abordés tandis que les jeux d'acteurs sont simplifiés à l'extrême.

- une forte incidence et il est important de les afficher. Deuxième idée; idée utile d'un point de vue local.

Une troisième idée consiste à estimer la « valeur » associée au choix de la pêche au saumon. Si le fait d'empêcher les pêcheurs de pratiquer leur activité n'entraîne pas de perte pour l'économie globale, il existe toutefois une préférence pour la pêche par rapport à d'autres activités de remplacement. Cette préférence a donc une valeur. Pour l'estimer, il est possible de se baser sur le choix des pêcheurs auxquels on demandera combien ils sont prêts à payer pour continuer à pêcher. On proposera ainsi soit d'ériger un barrage sur la rivière (il n'est plus possible de pêcher), soit d'instituer un « péage » dont on estime le montant, par exemple, à cinquante euros par jour de pêche. Les pêcheurs réfléchissant à l'intérêt qu'ils portent à leur activité peuvent, supposons-le, accepter.

On en conclura que le coût (ou l'avantage) de la pêche au saumon peut être évalué à (au moins) cinquante euros par jour de pêche. Troisième idée; bonne idée.

Une quatrième idée veut qu'on estime la « valeur » du saumon auprès de la population: le « consentement à payer ». En effet, la logique précédente peut être étendue à l'ensemble de la population qui jouxte la rivière. Leurs dépenses pour le saumon sont nulles, mais le patrimoine écologique représente une valeur. La richesse créée repose ainsi sur le montant que la population serait prête à payer pour le retour du saumon. Cette notion de « consentement à payer » (CAP) permet de mesurer la satisfaction que la population retire d'une amélioration de l'environnement. Cet avantage, qui ne peut être lu à travers les circuits économiques existants, est qualifié de « non marchand ». La principale méthode utilisée pour évaluer le CAP est l'évaluation contingente. Elle s'appuie sur une enquête auprès d'un échantillon de la population, à qui un scénario fictif est proposé (illustré précédemment par le saumon) afin de l'inciter à déclarer la valeur qu'elle accorde à l'amélioration de l'environnement.

Qualité environnementale. La migration du saumon reste un exemple dont la fonction principale était d'introduire la notion « d'avantage » et de présenter les grandes lignes d'une méthode d'évaluation. Reste à savoir comment celle-ci peut être, plus largement, mise en pratique, notam-



© MT - Phovoir

Combien les pêcheurs seraient-ils prêts à payer pour poursuivre leur activité de loisir? La réponse à cette question peut permettre d'estimer la valeur du milieu.

ment dans le cas des milieux aquatiques. La directive-cadre sur l'eau introduit l'évaluation économique dans la gestion de l'eau en France, notamment par la réalisation d'analyses coûts-avantages (ACA). Celles-ci permettent de fixer le niveau de qualité environnementale à atteindre. Dans ce cadre, la direction des Études économiques et de l'évaluation environnementale (D4E) du ministère de l'Écologie a donc proposé des outils facilitant l'évaluation des avantages non marchands (consentement à payer). À ce titre, elle a présenté une démarche progressive qui se décline en trois étapes.

Réfléchir à l'opportunité d'une analyse coûts-avantages. Si nous poursuivons l'analogie avec le panier de la ménagère, le choix d'acheter un pain de campagne plutôt qu'une baguette est souvent qualitatif, sans recours au « consentement à payer ». L'opportunité d'une analyse coûts-avantages peut donc s'apprécier assez simplement par des indicateurs techniques décrivant des coûts et des avantages. L'analyse ne sera utile que dans certains cas, indécis. Elle permettra de dégager des arguments complétant la réflexion.

Recourir à des valeurs-guides. Au cas où il faut recourir à l'analyse coûts-avantages, le principe est d'utiliser des valeurs de « consentements à payer » produites en d'autres lieux. Cette approche rapide et simple peut toutefois être assez incertaine, c'est pourquoi les chiffres doivent être davantage analysés comme des curseurs d'alerte que comme des données intangibles. Pour la réalisation de cette étape, la D4E a

présenté une synthèse des données de « consentement à payer » disponibles dans le domaine des milieux aquatiques sous la forme de tableaux de valeurs-guides.

Le choix d'une valeur s'appuie sur la ressemblance avec les cas décrits, du point de vue du contexte et du changement d'état des eaux.

Réaliser une étude locale. Une étude spécifique peut être envisagée si certains avantages peuvent difficilement être exprimés en euros à partir des valeurs-guides. Afin de faciliter la conduite de telles études (fondées sur la réalisation d'enquêtes), la D4E a publié des guides de bonnes pratiques pour la mise en œuvre des méthodes d'évaluation économique. L'analyse économique constitue ainsi un outil d'aide à la décision, dont l'objectif est d'éclairer le débat. Il montre que la qualité de l'environnement n'est pas à appréhender des seuls points de vue des dépenses à engager pour la restaurer et des activités économiques générées, mais qu'elle doit encore être perçue par l'attachement que lui porte la société. ■

PATRICK CHEGRANI
CHARGÉ DE MISSION DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

>>> Mèl:
patrick.chegrani@ecologie.gouv.fr

En savoir plus

Les tableaux de valeurs-guides et les guides de bonnes pratiques sont disponibles sur: www.economie.eaufrance.fr rubrique « Coûts et bénéfices environnementaux » (resp. « Données de synthèse » et « Méthodes et documents-guides »).



Les petits pas du géant

OUTRE SA DÉSIGNATION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO, LA CHAUSSÉE DES GÉANTS EST ÉGALEMENT UN SITE NATURA 2000, UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE ET UNE ASSI (ZNIEFF EN FRANCE). C'EST ÉGALEMENT UNE «AIRE DE BEAUTÉ NATURELLE REMARQUABLE».

Encore préservés, les territoires du Nord de l'Irlande du Nord sont gérés par le *Causeway coast and Glens heritage trust*, un organisme qui regroupe les collectivités locales, les acteurs locaux et le *National trust* (ONG que l'on peut comparer au Conservatoire du littoral français). Ce gestionnaire (les financements proviennent essentiellement de l'État et de l'Europe), qui a fait le choix du tourisme durable, se heurte aux difficultés de sa mise en pratique.

la parole à

Maxime Sizaret

Chargé de mission Patrimoine naturel
Causeway coast and Glens heritage trust.
Nord de l'Irlande du Nord.

Vous travaillez au développement du tourisme sur un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco où domine l'activité agricole. Ce choix, de booster la fréquentation n'est-il pas contradictoire avec la protection de l'environnement ?

C'est un choix raisonnable. L'Irlande du Nord est certes préservée mais les exploitations agricoles fonctionnent grâce aux nombreuses aides européennes et notamment au programme Peace¹, lequel s'oriente dorénavant vers le soutien de projets en milieu urbain. La filière agricole va connaître des difficultés. On voit, par exemple, comment à la veille de leur retraite les agriculteurs s'en sortent en construisant une maison qu'ils vendent ensuite à des habitants de Belfast.

Ce type de comportement a créé bien des dégâts en Irlande du Sud. Des bungalows mitent le paysage et, en outre, ne possèdent aucun système efficace de traitement des eaux usées.

En anticipant, on peut espérer ne pas aller dans ce sens et ne pas renouveler l'expérience de Cushendun, un très beau village «blanc», aire de conservation au cœur duquel, il y a sept ans, un promoteur a

construit des immeubles qui défigurent la côte. Voilà pourquoi, en 2002, les collectivités locales de notre territoire (constituées à travers le *Causeway coast and Glens heritage trust*) ont défini des axes stratégiques pour le développement d'un tourisme durable.

Il y a quelques années encore, la fréquentation était quasiment nulle...

Effectivement. Jusqu'à 1998, date de l'arrêt des troubles, les gens ne venaient pas en Irlande du Nord. Tout au plus passaient-ils une journée à la Chaussée des géants puis ils repartaient immédiatement. En cinq ans, on compte 40 % de visiteurs supplémentaires : 800 000 cette année. La Chaussée des géants est le seul site d'Irlande du Nord visité par des Japonais et des Américains.

Comment passez-vous des axes stratégiques à la pratique ?

C'est un réel défi. Décréter qu'il est plus important de protéger le patrimoine que les intérêts individuels ou encore, dire que la communauté d'accueil joue un rôle important dans l'authenticité de l'offre, c'est bien, mais encore faut-il le traduire en actes. Or là, il faut reconnaître que c'est vraiment

difficile. D'autant qu'ici, nous sommes les pionniers de ce type de tourisme et que nous ne recevons pas tout le soutien du gouvernement.

En 2005, le gouvernement d'Irlande du Nord a pourtant été partie prenante dans la préparation du plan de gestion du site.

Certes. Mais le gouvernement irlandais n'a pas placé l'écologie parmi ses priorités. Sans doute parce que l'Irlande du Nord apparaît préservée et que, malgré l'urbanisation qui se développe en milieu rural, la conscience du risque environnemental n'a pas encore émergé. Notre pays qui veut profiter du développement économique n'a encore qu'une vision à court terme du tourisme. Récemment par exemple, nous avons travaillé à la mise en place d'un label d'entreprise *Green award* respectant des critères précis pour un tourisme durable. Nous avons sélectionné une dizaine d'hôtels, *bed and breakfast*... Nous les avons soutenus financièrement pour qu'ils se mettent aux

1. Mis en place pour aider à la reconstruction économique à l'issue du conflit irlandais.

normes. C'était une action pilote et nous pensions que le département du Tourisme allait s'en saisir pour promouvoir ce label sur d'autres territoires. Mais non, c'est tombé à plat.

De même, nous avons travaillé sur un projet *Visitor pay back*. Cela consiste à prendre une partie des revenus touristiques pour les réinvestir dans la gestion d'un site. Nous avons conduit l'étude sur *Rathlin island* (sur une île, il est plus facile de contrôler les passages). Mais pour l'instant nous n'avancions pas. Nous sommes sans cesse en train de remémorer à nos partenaires d'État la place importante du tourisme durable dans le monde.

Notre organisme de gestion, qui couvre pourtant une très grande partie de l'Irlande du Nord, est sous-financé par l'État. Le département de l'Environnement désire que nous gérons les aires de beauté naturelle sans nous en donner les moyens. Nous ne sommes que trois employés par exemple. Jusqu'ici, nous avons pu travailler grâce à l'argent de l'Europe, obtenu dans le cadre de l'ancien programme Peace; aujourd'hui, c'est plus difficile.

Vous faites état de difficultés économiques et politiques. D'autres choses sont difficiles encore ?

Le contexte juridique et les mentalités sont également des handicaps. Ainsi par exemple, parmi les axes stratégiques nous avons retenu de développer l'accès à la nature qui, chez nous, est assez restreint. Les propriétaires n'apprécient guère qu'on vienne sur leurs terres.

Question de mentalité mais également de responsabilité civile. Pour faire face, l'organisation qui essaie de créer des sentiers prend l'assurance à sa charge.

Nous n'avons toujours pas de sentier du littoral et nous avons du mal à pénétrer en forêt. En effet, malgré des terres pauvres, le service des Forêts de la province est très tourné vers la production de bois. Peur de l'envahissement, du conflit, problème de sécurité? Quoi qu'il en soit, le service des Forêts commence à peine à introduire le tourisme dans sa stratégie.

Mais nous avons quelques jolis circuits dont le *Causeway coast way*, un très beau sentier en haut des falaises.

Quelques bottes secrètes vous permettent d'obtenir des résultats ?

Notre force réside dans l'organisation des communautés et des associations. L'histoire et la culture locale font que chaque hameau est organisé en communauté, en comités, qui ont un réel pouvoir.

Récemment, à l'annonce d'un projet de traitement de déchets dans une aire de beauté remarquable, ils se sont aussitôt mobilisés contre avec une efficacité redoutable. Je ne pense pas que le projet voit le jour.

Aussi, pour développer un projet de village, je peux très rapidement me mettre en

contact avec les quelques personnes responsables des *community groups*.

Du reste, les représentants de ces communautés participent au comité de gestion et c'est très efficace.

Comment se prennent les décisions ?

Au sein du *Coast and Glens heritage trust*, les élus locaux et les acteurs du territoire sont décideurs, les représentants de l'État sont présents en tant qu'observateurs.

Malgré toutes ses difficultés, êtes-vous optimiste ?

Au niveau local, les conflits d'intérêts commencent à être dépassés.

À la Chaussée des géants, la collectivité locale et le *National trust* - gestionnaire du site - essayaient chacun séparément de bénéficier au mieux du tourisme dans une bagarre permanente. Sans réflexion concertée, tous deux possédaient, par exemple, un centre d'accueil rival.

Depuis que le gouvernement a annoncé qu'il allait soutenir un projet privé de centre d'accueil, les différends ont stoppé net. Les acteurs travaillent ensemble dans leurs intérêts réciproques.

Allez-vous vers un tourisme durable ?

Les choses s'organisent dans ce sens. Nous

ne pouvons pas aller plus vite mais il y a des signes forts. Jusqu'ici par exemple, l'université développait des thèses sur le développement du tourisme à outrance. Or, récemment, on a pu voir un nouveau professeur ayant travaillé au Canada et en Nouvelle Zélande promouvoir le tourisme durable. Par ailleurs, nous avons quelques atouts car les gens sont fiers de là où ils vivent. Les populations ont une réelle volonté de préserver le paysage et le ministère de l'Agriculture attribue des subventions aux exploitants pour qu'ils maintiennent les haies ou les murs en pierre par exemple.

L'agriculture non intensive est également encouragée. Il y a de plus en plus de financements en faveur de la production locale comme étant une garantie de qualité.

Je vous l'ai déjà dit, je crois que la population est notre atout maître. C'est d'ailleurs le sens de mon travail: œuvrer pour faire connaître les expériences qui vont dans le sens du développement durable. Il est important que les groupes locaux nous appuient. ■

RECUEILLI PAR MOUNE POLI

>>> Mél: maxime@ccght.org



© Sliomton

TÉMOINS DU PASSÉ VOLCANIQUE DU NORD DE L'IRLANDE, LES COLONNES BASALTIQUES DE LA CHAUSSÉE DES GÉANTS SONT ASSOCIÉES À UN MYTHE BIEN ANCRÉ : LE GÉANT FINN MACCOOL AURAIT CONSTRUIT CES MARCHES POUR ALLER COMBATTRE SON ENNEMI ÉCOSSAIS.

Chercheurs / Gestionnaires

Dialogue impossible ?

Quand le gestionnaire interroge le chercheur, l'échange est parfois direct. Ici, sans ambages, le professionnel de la nature explique à son interlocuteur qu'il ne le comprend pas. Question de culture développe l'un ; question de posture réplique l'autre. Quoi qu'il en soit, la lecture de ce dialogue mérite réflexion.

Le gestionnaire. « Vous êtes sociologue et je vous ai interrogé pour vous demander d'expliquer le processus de résistance au changement relatif au management informatique dans une institution. Vous m'avez répondu (voir encart ci-contre), mais pour que nous poursuivions dans notre échange, il faudrait que je reformule le contenu de vos propos et que je vous demande si je vous ai bien compris. Or je ne peux le faire. En effet, ma culture, tant professionnelle que générale, ne me permet pas du tout d'entrer dans votre discours.

C'est malheureusement un constat que j'ai déjà fait avec d'autres interlocuteurs universitaires : il y a une étanchéité des caissons qui ne laisse rien filtrer d'intelligible. Plus « politiquement correct », on peut dire : il y a une certaine distance entre chercheurs et gestionnaires qu'il est difficile de franchir. D'ailleurs, des séminaires entiers sont consacrés à cette problématique, qui rend la diffusion des résultats de la recherche peu opérante [...] ». ■

MICHELLE SABATIER ATEN

Le scientifique. « Ce n'est pas une question de culture mais de posture vis-à-vis du problème considéré, plus précisément de position et de dispositions... Pour un chercheur en sciences humaines, votre institution est



Ce qu'en a dit le scientifique

Résistance au changement et management informatique

« Avec une expérience de trois ans dans l'université, je porte une réflexion théorique sur le management informatique. Au-delà de l'écart observé entre l'organigramme et le sociogramme que le réseau informatique interroge quotidiennement (puisqu'il lui est difficile par construction de court-circuiter l'organigramme), il y a les problèmes spécifiques de chaque domaine étudié. Ces derniers peuvent être pris en charge au moyen d'une ontologie de domaine. Je me demande donc au premier chef si vous vous référez à quelque ontologie de l'écologie suffisamment consensuelle pour supporter un débat utile. Si c'est le cas, alors on peut tenir dans la même main les trois termes qui permettent de poser une vraie problématique et déboucher sur les actions concrètes que vous recherchez : sur quels éléments clés de l'ontologie (les nœuds de signification) faut-il particulièrement surveiller l'écart entre l'organigramme et le sociogramme pour éviter les blocages, fluidifier la circulation de l'information et améliorer le fonctionnement global de l'organisation ?

Un deuxième problème plus délicat, qui relève à la fois de l'épistémologie et de la morale scientifique, mérite d'être abordé, car c'est à ce niveau que se situent selon moi les clefs de la réussite. Il s'agit du conflit d'intérêts inhérent à toute institution qui se réforme de l'intérieur dans laquelle les réformateurs sont aussi des acteurs institutionnels impliqués. En général, ils sont dans l'organigramme (formel) et sont mandatés pour intervenir sur le sociogramme (réel). Comment s'en sortir ?

La réponse, on la trouve dans l'observation participante telle que la définit Pierre Bourdieu pour lequel « l'objectivation du rapport subjectif à l'objet fait partie des conditions de l'objectivité »... mais ce n'est pas sans risques qu'on peut la pratiquer... et la mise sur la table de ce problème n'est pas sans rapport avec la résolution du premier... ». ■

ROBERT MARTY

un objet de connaissance et vous êtes dans cet objet avec des implications tout à fait différentes des siennes...

Alors, c'est clair, nous ne parlons pas le même langage (on parlera de métalangage pour le chercheur). Comment en sortir ?

Je ne vois qu'un moyen : que, du sein de l'institution, on s'approprie les concepts, qu'on en fasse le tri, qu'on accepte de courir le risque de la remise en question radicale. Car le point de vue d'un chercheur digne de ce nom est dégagé des enjeux des acteurs et des luttes de pouvoir internes. Au cours de ma longue carrière, j'ai pu constater qu'il y avait deux sortes de pratiques universitaires vis-à-vis des gestionnaires : ceux qui se laissent instrumentaliser en servant une soupe tiède (ils en retirent prestige et avantages matériels) et ceux qui tentent de dégager un objet de science, le plus souvent rapidement déclassés ou embaumés au motif qu'ils étaient inintelligibles (en fait, on préfère ne pas les entendre à cause des tensions dont ils sont la cause).

C'est la raison pour laquelle je fais en sorte d'éviter tout malentendu dès le départ, car il ne sert à rien de l'entretenir.

Mais vous ne m'avez pas sollicité pour rien, car ces quelques échanges ont au moins l'intérêt du constat, même si c'est toujours le même. » ■

ROBERT MARTY

PROFESSEUR ÉMÉRITE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

>>> Mél: marty@univ-perp.fr

Gestion

Les oiseaux, reflets de la qualité des zones humides

Depuis 2001, Espaces naturels régionaux expérimente une méthode d'évaluation de la qualité des zones humides basée sur l'observation des oiseaux. Ce cahier technique présente la méthode de suivi et répond aux questions des acteurs de terrain à la recherche de bases méthodologiques solides pour utiliser les oiseaux comme outils d'aide à la décision, de diagnostic écologique ou encore d'évaluation des actions de gestion conservatoire. Téléchargeable gratuitement sur : www.enrx.fr

ESPACES NATURELS RÉGIONAUX, 6 RUE MOUTON, 59028 LILLE

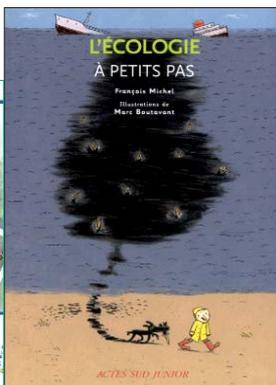


Savoir-faire

Savoir communiquer avec la presse

Destiné à rendre « meilleurs » tous ceux qui ont à rencontrer les journalistes... L'ouvrage nous ouvre les portes de la presse : qui est le journaliste, que cherche-t-il ? Les auteurs nous livrent également quelques clés pour communiquer efficacement avec les médias même - et surtout - en cas de crise. Enfin, ils s'attardent sur les règles de l'interview et, plus généralement, sur les techniques de prise de parole en public.

PH. LECAPLAIN ET P. LE GUERN • 398 PAGES • MAXIMA • 34,80 EUROS.

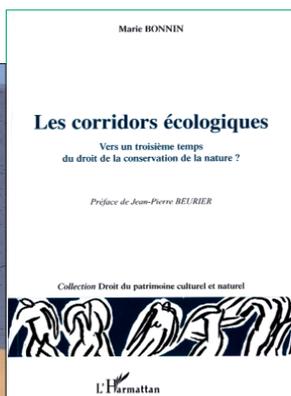


Droit

Les corridors écologiques

L'auteure retrace l'histoire de l'intégration des corridors écologiques dans le droit - international et comparé. Elle nous permet de comprendre comment l'évolution du droit a accompagné les politiques de conservation de la nature. Plusieurs initiatives locales, nationales et internationales sont également analysées, montrant le rôle des autorités locales.

M. BONNIN • 276 PAGES • L'HARMATTAN • 26 EUROS.

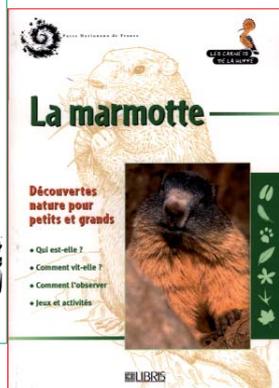


Méthodes

Réussir un achat public durable

De sa conception à sa mise en œuvre, la démarche d'achat public responsable se trouve facilitée par ce guide méthodologique. Construit en deux parties, il fait état de retours d'expériences de collectivités dans des domaines tels que l'achat de fournitures ou la gestion des déchets. Suivent vingt fiches méthodologiques, classées par famille d'achat, et qui déterminent une stratégie d'achat durable adaptée aux priorités de la collectivité.

DIRIGÉ PAR G. COURTOIS ET P. RAVENEL • 270 PAGES • LE MONITEUR • 55 EUROS.



Techniques

Le génie végétal

Ce support technique et pratique est idéal pour les concepteurs, maîtres d'œuvre et gestionnaires qui doivent aménager ou restaurer des milieux aquatiques. La première partie est consacrée à une présentation générale et contextuelle. La deuxième partie liste les savoir-faire développés en France depuis plus de dix ans en matière de génie végétal. Enfin, la troisième partie commente des cas concrets d'interventions sur le territoire.

PH. ADAM, N. DEBIAIS, F. GERBER, B. LACHAT • 292 PAGES • MEEDDAT - LA DOCUMENTATION FRANÇAISE • 45 EUROS.



Techniques

Fosse septique, roseaux, bambous ?

L'auteure présente des solutions pour traiter écologiquement les eaux usées : filtres à roseaux, bambous ou toilettes sèches, autant de techniques fiables et peu onéreuses. Le cadre juridique est également abordé. Communes, espaces naturels accueillant du public ou exploitants agricoles seront aidés dans leurs décisions.

S. CABRIT-LECLERC • 160 PAGES • TERRE VIVANTE • 21 EUROS.

Éducation

L'écologie à petits pas

Destiné aux éducateurs, ce livre ludique permet d'expliquer l'écologie aux plus jeunes. Accordant une large place aux illustrations, il aborde des thèmes tels que l'écosystème, le cycle de l'eau ou la pollution. En dernières pages se trouvent des conseils pour agir au quotidien, un quizz pour tester ses connaissances, un « petit dico » et des adresses pour en savoir plus.

F. MICHEL ET M. BOUTAVANT • 80 PAGES • ACTES SUD JUNIOR • 12,50 EUROS.

Management

Pour des réunions efficaces et dynamiques

Comment se sortir avec aisance des situations délicates auxquelles se trouvent confrontés les animateurs de réunions ? Les auteurs de cet ouvrage répondent en livrant leurs secrets professionnels. 164 exercices, astuces ou jeux d'animation permettront de donner une dimension nouvelle aux réunions et groupes de travail.

B. DEMORY ET D. GUILLOT • 156 PAGES • LE Puits FLEURI • 22,50 EUROS.

Espèces

La marmotte

Riche d'informations et d'illustrations, ce carnet offre l'essentiel des connaissances sur l'espèce. Chaque double page aborde un thème (description, identification, habitat, alimentation...), des jeux sont proposés en fin d'ouvrage. Dans la même collection, *L'aigle royal*, *Le chamois* et *Le loup*. Convient aux animateurs ou aux naturalistes amateurs.

A. PINCHART • 32 PAGES • PARCS NATIONAUX DE FRANCE ET LIBRIS • 5 EUROS.

Sciences

Incertitude et environnement

Comment intégrer les incertitudes scientifiques dans les prises de décision des gestionnaires d'espaces naturels ? Telle est la problématique de cet ouvrage. Trois thèmes sont développés, appuyés d'exemples concrets : incertitudes techniques liées aux mesures et aux représentations ; incertitudes liées à la structure des modèles et à leur validation ; incertitudes dans la politique de gestion.

DIRIGÉ PAR P. ALLARD, D. FOX ET B. PICON • 480 PAGES • ÉDISUD • 28 EUROS.

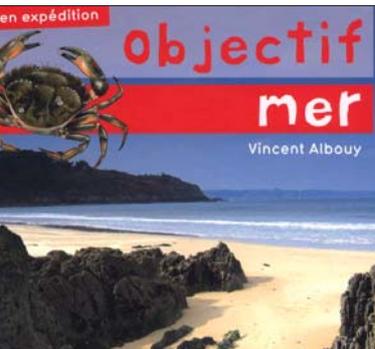


Éducation

Objectif mer

Cet ouvrage cherche à sensibiliser les adolescents à la préservation du littoral. Sous forme de jeu de rôle, il propose une expédition en bord de mer. On commence par choisir un métier (guide, géologue, botaniste, zoologiste ou ethnologue), puis un environnement (côte rocheuse, falaise, plage, lagune ou fleuve), et on part explorer le terrain. De retour à la base, toujours selon les indications du livre, on analyse ses trouvailles. Un lexique explique les termes les plus pointus. Les animateurs apprécieront.

V. ALBOUY • 256 PAGES • DELACHAUX ET NIESTLÉ • 24,90 EUROS.



COUP DE CŒUR

Petit ouvrage sur les richesses naturelles de la presqu'île de Giens

Certes, ce livre contribue à la connaissance du site. Mais quand l'exposé scientifique coexiste avec une approche poétique et des aquarelles, le livre devient balade. Il offre quatre itinéraires de découverte de Giens, puis dévoile ses richesses naturelles (flore, faune, géologie...). Enfin, il nous parle des hommes qui, par leur métier ou leur histoire, font vivre la presqu'île.

>>> DIRIGÉ PAR G. RENCKI - AQUARELLES G. BRONNER • 64 PAGES • ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE DE LA PRESQU'ÎLE DE GIENS • 20 EUROS

Congrès mondial de la nature 5 au 14 octobre - Barcelone

Organisé par l'UICN, ce forum veut favoriser la création de nouvelles alliances pour un monde divers et durable. Les acteurs seront réunis pour découvrir les dernières avancées des connaissances scientifiques.

► http://cms.iucn.org/congress_fr/index.cfm

Parcs naturels régionaux 8 au 10 octobre - La Bourboule

Le congrès 2008 des parcs naturels régionaux se tiendra dans le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne sur le thème « Innover pour accueillir durablement ».

► oandre@parcs-naturels-regionaux.fr

À l'épreuve de la photographie 23 et 24 octobre - Pont du Gard

Les 10^e rencontres du Réseau des grands sites de France traiteront cette année de l'impact et de l'usage de la photographie dans ces lieux d'exception.

► www.grandsitedefrance.com

Suivi de la faune sauvage 23 au 24 octobre - Québec

Le colloque international sur les techniques de détection et de suivi de la faune sauvage, Borealis, traitera des techniques déjà éprouvées dont l'application montre des résultats pertinents. Il fera ensuite un état des lieux des nouveaux outils expérimentés.

► Cécile Regazzi, tél. : (418) 374 2603

Pastoralismes, biodiversités, paysages

28 au 30 octobre - Valdeblore (06)

Construire une vision partagée. À travers ce colloque, le Parc national du Mercantour veut construire un projet de développement pour l'agriculture dans le parc.

► www.mercantour.eu/valdeblore2008

Biodiversité, naturalité, humanité - gestion des forêts

27 au 31 octobre - Chambéry

« Biodiversité, naturalité, humanité pour inspirer la gestion des forêts », ce colloque traite de la naturalité comme paramètre pour évaluer le fonctionnement des écosystèmes forestiers, la qualification des pratiques de gestion et la définition de leurs relations avec les sociétés humaines. Organisé par plusieurs partenaires dont le WWF France et Réserves naturelles de France.

► www.naturalite.fr

Espèces migratrices

3 au 14 novembre - Rome

Aussi appelée Convention de Bonn, la convention sur les espèces migratrices a pour but d'assurer la conservation de ces espèces. La conférence des parties, organe décisionnaire de la Convention, tiendra à Rome sa 9^e réunion.

► www.ambafrance-my.org/IMG/doc_Agenda_glissant_nov_2007_2_.doc

Phytosociologie

12 au 14 novembre - Velaine-en-Haye (54)

« La phytosociologie face aux défis de la connaissance et de la gestion durable des espaces naturels. » Le colloque est organisé par la société française de phytosociologie et d'autres partenaires.

► www.agroparistech.fr/-phytosociologie.html

Jobs for nature

12 au 14 novembre - Lyon

Pour découvrir les métiers de la nature. La manifestation est organisée par l'Atelier technique des espaces naturels, Eurosite et le forum des gestionnaires.

► jobsfornature.espaces-naturels.fr

POINTS DE REPÈRE

Les mots des risques naturels

« Risque naturel : construction sociale éminemment subjective [...], mettant en jeu un processus biophysique dont le déclenchement imprévu est perçu comme une menace potentielle par la société. [...] » Voilà, entre autres, ce que cache cet ouvrage. Parce que les risques naturels ont envahi notre société et qu'ils s'inscrivent dans la problématique environnementale d'aujourd'hui, ce livre est une aide à la compréhension de cette notion. Sous forme de brefs abécédaires, techniques et conceptuels, il dresse un inventaire de tous les mots utilisés dans le jargon du risque. Pour compléter cette lecture, *Les mots de l'environnement* est disponible dans la même collection.

>>> DIRIGÉ PAR J.-M. ANTOINE • 128 PAGES • PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAIL • 10 EUROS

Le réveil du Dodo • 17-18-19 mars 2009

Troisièmes journées francophones des sciences de la conservation de la biodiversité. La troisième édition du « réveil du Dodo » se déroulera les 17-18-19 mars 2009 à Montpellier, sous l'égide de l'Institut fédératif de la recherche 119 « Montpellier-environnement-biodiversité ». Elle fait suite aux deux premières rencontres de Lyon (avril 2003) et Paris (mars 2006) en offrant aux chercheurs et aux gestionnaires la possibilité de présenter leurs travaux et de débattre des questions méthodologiques et conceptuelles de la biologie de la conservation. Ces journées seront centrées sur les interactions entre sciences de l'homme et de la société et biologie de la conservation : peut-on faire de la biologie de la conservation sans les sciences de l'homme et de la société ? Comme précédemment, une partie du programme sera réservée à des communications libres sur l'avancement de travaux innovants en biologie de la conservation. ■ >>> <http://www.biodiv.org/programmes/outreach/awareness/biodiv-day-2007.shtml>



Le Fonds social européen 2007-2013 vise à soutenir les politiques nationales et régionales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle.

Avec
L'Europe s'engage
le Fonds
à soutenir l'emploi,
social
à valoriser le
capital humain
européen
et l'inclusion
sociale.



Union européenne



Direction régionale
de travail, de l'emploi
et de la formation
professionnelle
Rhône-Alpes

Contact

Direction régionale
du travail, de l'emploi
et de la formation
professionnelle Rhône-
Alpes (DRTEFP)
Tour Suisse - 1 bd
Vivier Merle - 69443
Lyon cedex 03

Tél. : 04 72 68 29 52

Mél : dr-rhona.fse@
dr-rhona.travail.gouv.fr

Sites :

<http://www.fse.gouv.fr>

[http://www.rhone-
alpes.travail.gouv.fr](http://www.rhone-
alpes.travail.gouv.fr)